

Internationale de l'Education

Juin 1998

Rapport de la Conférence Internationale sur l'Enseignement Supérieur

Une perspective enseignante

Paris, 19-21 mars 1997

[Avant-propos](#)

[Introduction](#)

[Synthese](#)

[Rapports des groupes de travail](#)

[Qualite, comment la developper et l'evaluer et quel sera son impact sur le perfectionnement professionnel?](#)

[La formation a distance et les nouvelles technologies dans l'enseignement superieur](#)

[Le role de la recherche](#)

[Gestion et direction des etablissements d'enseignement superieur](#)

[Le financement de l'enseignement superieur de la recherche](#)

[Le marche du travail et la societe](#)

[Responsabilite et autonomie des etablissements](#)

[Droits et libertes des enseignants dans l'enseignement superieur](#)

[Conditions d'emplo et de travail](#)

[Conclusions de la conference](#)

[ANNEXE 1 - Ordre du jour de la conference](#)

[ANNEXE 2 - Liste des participants](#)

International Conference on Higher Education - A Teacher's Perspective
Conferencia Internacional sobre la Enseñanza Superior - Una Perspectiva Docente

Avant-propos

La première conférence internationale organisée par l'Internationale de l'Education sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche a été le fruit d'une étroite collaboration avec l'UNESCO. Cette conférence a réuni près de 120 participants provenant de 40 pays du 19 au 21 mars 1997 au siège de l'UNESCO à Paris. La conférence de l'IE a été l'occasion, d'une part, d'analyser en profondeur les défis auxquels l'enseignement supérieur est confronté et, d'autre part, d'élaborer une "perspective enseignante" sur toutes ces questions. Cette perspective se concrétise par cette brochure destinée, entre autres, à être un aspect de la contribution de

l'Internationale de l'Education à la réflexion et à la préparation de la Conférence Mondiale sur l'enseignement supérieur que l'UNESCO tient à Paris du 5 au 9 octobre 1998.

Aujourd'hui, plus de 650.000 enseignants chercheurs, chercheurs et travailleurs de l'éducation exerçant dans les établissements d'enseignement supérieur, adhèrent à des organisations membres de l'Internationale de l'Education. Ils gèrent au quotidien ce secteur, assurent l'enseignement, et permettent l'évolution des connaissances au travers notamment de leurs travaux de recherche.

De leur ténacité, de leur sens de l'innovation, de leur niveau de formation de qualité, dépend en grande partie la réussite de l'évolution de l'enseignement supérieur et son efficacité. Alors, on doit leur porter une grande attention, en veillant tout particulièrement au nécessaire respect de leurs libertés académiques et à la qualité de leurs conditions de travail. C'est la raison pour laquelle l'IE s'est engagée fermement dans le processus qui a abouti à l'adoption, par la Conférence Générale de l'UNESCO d'octobre/novembre 1997 de la Recom-man-dation concernant la situation du personnel enseignant de l'enseignement supérieur.

Tous les thèmes de réflexion discutés lors des neuf ateliers représentent des préoccupations, plus ou moins importantes, pour tous les systèmes nationaux d'enseignement supérieur et de recherche et leurs personnels.

Cette publication contient les principales réflexions et idées qui ont étayé la Conférence de l'IE. Ces résultats ont par ailleurs servi à élaborer le projet de résolution sur "la politique concernant l'enseignement supérieur et la recherche", qui sera soumis au prochain Congrès de l'IE et qui sera le "guide de l'IE" sur les activités à mener au cours des prochaines années dans ce secteur.

On retrouvera les thèmes développés d'une part, dans l'introduction qui rappelle la contribution du Professeur Justin Thorens ainsi que celles des représentants de la Banque mondiale, de l'OCDE, de l'OIT et de l'UNESCO, et d'autre part dans les rapports des groupes de travail.

L'heure est à la poursuite de la réflexion, à la coopération et au développement de partenariats avec tous ceux qui le voudront bien, dans le respect des diversités et des spécificités, pour le développement d'un enseignement supérieur de qualité indispensable au développement d'une société démocratique et solidaire pour le troisième millénaire.

Fred van Leeuwen
Secrétaire Général

Introduction

Un paradoxe est à l'origine de la crise dans laquelle est plongé le secteur de l'enseignement supérieur. Tous les gouvernements insistent sur le rôle que l'enseignement supérieur peut jouer dans le développement de la société et dans le progrès économique. On assiste à une augmentation sans précédent du nombre d'étudiants réguliers et à un changement de notre conception de l'enseignement selon

laquelle nous aurions tous la possibilité d'étudier. Toutefois, le secteur coûte d'ores et déjà plus que les gouvernements ne semblent prêts à payer. Quelle que soit la rhétorique, la plupart des politiques et stratégies destinées soi-disant à améliorer l'enseignement supérieur sont liées à la volonté de limiter les dépenses publiques; elles sont formulées en fonction de critères financiers plutôt que pédagogiques, ce qui n'a fait qu'aggraver plus encore la crise.

L'Internationale de l'Education a organisé cette Conférence Internationale sur l'enseignement supérieur afin d'observer la crise d'après la perspective des enseignants, afin de se poser les bonnes questions dans le bon ordre.

La Conférence s'est articulée autour de neuf groupes de travail chargés d'examiner des thèmes particuliers:

- qualité de l'enseignement;
- enseignement à distance et nouvelles technologies;
- rôle de la recherche;
- gestion et direction des établissements d'enseignement supérieur;
- financement de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- marché du travail et société;
- autonomie institutionnelle et responsabilité;
- droits et libertés du personnel enseignant de l'enseignement supérieur;
- conditions d'emploi.

Le point de départ était la qualité de l'éducation ainsi que les composantes d'un système garantissant cette qualité. Les aspects du financement et de la gestion ne peuvent être ignorés. Les enseignants vivent dans le monde réel. Ils savent que les factures doivent être payées et les délais respectés. Mais la principale préoccupation est de savoir comment concevoir et élaborer une politique d'éducation qui dispensera les hauts niveaux de compétences requis au 21ème siècle. De ce point de vue, la Conférence avait pour objectif de réaffirmer les principes qui devraient être à la base de l'éducation et d'identifier le type de partenariat social permettant de dispenser un enseignement efficace, productif et créatif.

Les discours inauguraux ont donné le ton des débats des groupes de travail. Le SECRETAIRE GENERAL de l'IE, FRED VAN LEEUWEN, a rappelé aux délégués au début de la Conférence que l'accès universel est le principe le plus important en jeu - comme le stipule l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: Toute personne a droit à l'éducation, et l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. Ceci n'est pas négociable. Hormis l'aspect moral, cela semble tomber sous le sens. Etant donné la demande croissante de compétences induite par l'ère de l'information, empêcher des personnes d'utiliser au mieux leurs talents pour des motifs de coûts serait une fausse économie.

La liberté académique est également essentielle. Les exigences du marché ne peuvent être ignorées. Un partenariat entre l'enseignement supérieur et le monde des affaires basé sur l'ouverture et une confiance mutuelle seront les meilleurs alliés. Mais ce partenariat ne pourra être atteint si l'éducation dépend des forces du marché. De nouveaux programmes devront être définis en harmonie avec les partenaires sociaux, mais la liberté des enseignants et l'autonomie des institutions ne peuvent être enfreintes.

L'état ne devrait également pas essayer de contrôler l'enseignement supérieur. De

nombreux gouvernements garantissent aux institutions une plus grande autonomie interne, mais ils la limitent alors par un système d'encouragements et de sanctions, ou en établissant des objectifs pour les résultats académiques.

Le financement public est le troisième pilier. L'état devrait continuer à être le principal bailleur de fonds. C'est le seul moyen de garantir un système d'éducation public responsable et démocratique. Les fonds privés sont vitaux, particulièrement pour les projets de recherche, mais ils devraient compléter plutôt que remplacer les fonds publics. L'accès à tous et la liberté académique pourraient être mis en danger par une dépendance excessive aux grosses entreprises.

JAN SADLAK, de l'UNESCO, a mis en évidence certains des thèmes qui allaient dominer la Conférence:

La croissance rapide et la diversification de la population étudiante:

Depuis le début du siècle, le nombre d'étudiants a été multiplié par un facteur 50 en France, par un facteur 85 au Japon et par un facteur 60 aux Etats-Unis. Cette tendance ne se limite pas aux pays industrialisés. Il y a 21 fois plus d'étudiants en Arabie Saoudite maintenant qu'il y a 25 ans.

Un facteur clé de l'accélération de la croissance est une demande en enseignement supérieur sans cesse grandissante venant d'étudiants d'âge mûr - expression 'passe-partout' qui ne rend pas justice à l'immense variété d'acquis et de niveaux d'études compris dans ce groupe.

Un accroissement continu est vital pour satisfaire les besoins en compétences du siècle prochain. Les estimations prévoient qu'au cours de la prochaine décennie, 40 pour cent de tous les emplois dans les pays industrialisés vont nécessiter 16 années d'études et que 60 pour cent requerront un diplôme de l'enseignement supérieur. La politique de libre accès doit donc être poursuivie pour des raisons économiques et sociales. Mais M. Sadlak a souligné que cela n'était pas sans risque. Les problèmes de qualité des étudiants, d'organisation et de contenu des études, de méthodes pédagogiques, etc. sont évidents mais aucune solution simple ne s'impose.

La situation économique du secteur:

M. Sadlak a été catégorique au sujet de l'état économique actuel de l'enseignement supérieur: l'argent n'a pas suivi les étudiants, comme le prouvent les salaires du personnel académique - "une sombre histoire", pour reprendre ses termes. Il a cité le Royaume-Uni comme exemple assez typique de la manière dont les salaires avaient chuté et les charges de travail augmenté en proportion directe avec l'expansion du secteur. Au début des années 70, l'union des professeurs d'université du Royaume-Uni, l'AUT, déclarait que ses membres arrivés en haut de leur échelle des salaires gagnaient plus ou moins l'équivalent des parlementaires et des fonctionnaires. En 1996, les parlementaires gagnaient 39.324£, les fonctionnaires 39.324£, mais les enseignants 26.430£.

Les dépenses par étudiant diminuent également, et tôt ou tard, cela se reflétera dans la qualité de l'éducation. L'enseignement supérieur va simplement cesser d'être attrayant aux yeux des plus brillants et de représenter la carrière idéale. De la même manière, les personnes jouissant d'une carrière remarquable dans l'industrie ou les affaires et

qui contribueraient grandement à enrichir l'enseignement et la recherche ne seront plus attirées par ce secteur.

Le PROFESSEUR JUSTIN THORENS, de l'UNIVERSITE DE GENEVE, a analysé le rôle de l'université à la veille du 21ème siècle, et la manière dont elle pourrait évoluer naturellement à partir de son rôle historique si ses traditions d'autonomie et de liberté étaient respectées. Il a souligné trois caractéristiques:

- Les universités ont toujours eu un caractère international et sont dès lors parfaitement conçues pour l'ère de l'information.
- La relation entre l'étudiant et le professeur est essentiellement celle du maître et de l'apprenti - une méthode éprouvée de transmission des connaissances qui n'a en aucun cas disparu du monde moderne.
- Les universités sont les seules institutions uniquement dévouées à la poursuite de la connaissance à ses seules fins - un principe vital à préserver dans un monde dominé et dirigé par les besoins à court terme du marché.

Toutefois, il a souligné que ces caractéristiques ne devraient pas servir d'excuse pour isoler les universités dans une sorte de tour d'ivoire privilégiée. Elles n'existent pas uniquement pour leur propre bénéfice. Leur autonomie et leur liberté académique sont sacro-saintes, mais la demande pour un enseignement de masse signifie qu'elles doivent être réceptives aux besoins de la société.

Ceci a soulevé la question du bien-être intellectuel des universités. Les exigences du marché, l'augmentation considérable du nombre d'étudiants et le concept d'apprentissage tout au long de la vie menaient à la prolifération des champs d'études et à un degré encore plus important de spécialisation. Selon lui, il est important d'essayer de maintenir une approche multidisciplinaire à l'enseignement supérieur afin de construire une base plus générale pour les études de l'enseignement supérieur. Les étudiants entreprennent des études et changent souvent de voie, ils font parfois un mauvais choix durant leur première année. Il est essentiel qu'ils commencent avec des bases culturelles solides mais souples qui leur permettraient d'être flexibles tant d'un point de vue intellectuel qu'académique.

Ce n'est pas simplement un problème pédagogique. Pour la société elle-même, il est nécessaire que des étudiants de toutes les disciplines aient une base éducative aussi large que possible. Le bien-être social et culturel de toute société dépend de ses connaissances et de son appréciation non seulement de sa propre culture, mais aussi de celle des autres pays et civilisations. Cette condition est essentielle pour qu'il y ait dialogue et compréhension entre les personnes et les nations. Une éducation générale est une des armes les plus efficaces dans les batailles contre le racisme et la xénophobie. Il est important que les

citoyens sachent que les hommes et femmes de nombreux pays ont porté la flamme de la civilisation et que leur propre histoire n'est pas un phénomène isolé mais une partie de l'histoire du monde.

Il s'est demandé s'il était possible, par exemple, d'aboutir à un accord dans la crise en ex-Yougoslavie sans aucune connaissance des empires Ottoman et Habsbourgeois, et du combat historique entre Rome et Constantinople. L'éducation n'est pas simplement une transmission de compétences, mais une transmission de la connaissance et de la compréhension dans son sens le plus large.

BRUNO LAPORTE, de la BANQUE MONDIALE, a exprimé l'engagement de son organisation vis-à-vis de l'éducation. Depuis 1944, la Banque Mondiale a investi 345 milliards de dollars au travers de 6.500 projets répartis dans 180 pays, et il ne fait aucun doute que cet argent a été bien dépensé. Pour les pays en voie de développement, l'éducation est le chemin assuré pour sortir de la pauvreté et de l'inégalité.

Il a réaffirmé la conviction, pour la Banque Mondiale, que le rôle de l'état devait changer. Dans plusieurs projets, la Banque encourage la compétition entre les secteurs public et privé. Cela ne signifie pas la privatisation de l'éducation, mais la Banque croit en des financements plus privés, une plus grande efficacité, un soutien adapté aux institutions et aux étudiants, et un meilleur système d'encouragements. Il a souligné que les dépenses publiques en matière d'éducation sont réduites dans le monde entier, et que la Banque est poussée à persuader les gouvernements à transférer les dépenses de domaines tels que la défense vers l'éducation.

Toutefois, il a demandé une plus grande ouverture de dialogue entre l'Internationale de l'Education et la Banque Mondiale et a invité les participants à émettre des suggestions de domaines de coopération pour les deux organisations.

COLIN POWER, ASSISTANT DIRECTEUR-GENERAL POUR L'EDUCATION de l'UNESCO, s'est préoccupé du fait que l'université n'est plus la voie la plus évidente vers la connaissance. Le cours magistral traditionnel, parfois avec un professeur face à 400 élèves, a été la principale méthode d'enseignement depuis des siècles.

L'enseignement de masse et l'apprentissage tout au long de la vie vont-ils rendre le cours magistral superflu?

Il s'est également alarmé du danger que le nouveau climat éducatif pose aux conditions de travail des enseignants. Dans son pays, les heures de travail ont augmenté et les enseignants n'ont peu ou pas confiance dans les systèmes d'évaluation. L'Internationale de l'Education devrait s'assurer que la Conférence aboutisse à une déclaration de principe, spécialement en ce qui concerne la protection des termes et conditions des enseignants.

GEORGE HADDAD, s'est fait l'écho des préoccupations de Colin Power au sujet de la domination de l'éducation par les forces du

marché. Il a déclaré que les personnes de ce secteur avaient besoin d'être secouées et a chaleureusement accueilli les nombreux délégués et observateurs invités par l'Internationale de l'Education à cette Conférence.

PIERRE LADERRIERE, de l'OCDE, a parlé de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit plus d'offrir des cours spéciaux à des étudiants étrangers et d'organiser des visites d'échange pour les étudiants et les professeurs. Dans de nombreuses universités, la mondialisation s'est ancrée dans les programmes et structures mêmes de l'institution - une tendance qui va probablement se perpétuer dans les décennies à venir.

L'enseignement supérieur a, pour cette raison, été touché comme tout autre secteur par la tendance mondiale visant à la dérégulation et à une plus grande mobilité et flexibilité de la main d'œuvre. Ceci se reflète dans des mouvements visant à arriver à une reconnaissance mondiale des qualifications nationales. Une convention internationale sur la reconnaissance a été signée à Lisbonne l'année dernière sous les auspices du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO. Mais malgré cette convention et d'autres efforts, comme ceux de la Commission Européenne, l'évolution est trop lente. Il faut toujours observer à quel point le personnel étranger a accès à des institutions d'enseignement supérieur et des universités locales. L'économie mondiale va exiger des compétences et des personnels facilement transférables d'un endroit à l'autre. Quelle que soient la complexité du problème et les obstacles à surmonter afin de le solutionner, un besoin pressant et croissant de rationaliser et harmoniser les qualifications professionnelles dans le monde entier se fait sentir.

Munis des informations dispensées par les divers orateurs, les participants se sont séparés en groupes de travail et ont entamé leur réflexion. La Conférence n'a pas trouvé de solution, mais elle a néanmoins clarifié l'alternative syndicale à l'idéologie de marché libérale qui domine l'éducation. Elle a montré qu'il existe une voix syndicale distincte qui offre une analyse, des concepts et une vision clairs pour l'enseignement supérieur et la recherche au siècle prochain.

Synthèse

Plus les hommes politiques parlent du rôle crucial de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement de la société et de l'économie, plus ils réduisent les budgets des travaux universitaires. Les attentes se développent à un rythme plus rapide que les financements mis à disposition pour analyser les changements économiques, pour élaborer des concepts visant à résoudre le chômage

massif, la faim, l'analphabétisme, le sexisme ou la xénophobie et les conflits armés. Plutôt que de motiver les enseignants et les chercheurs, les responsables politiques font tout ce qu'ils peuvent pour les frustrer.

L'IE a choisi d'organiser cette Conférence sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui est sa première Conférence sectorielle, afin de démontrer qu'il existe des solutions alternatives démocratiques et syndicales aux politiques actuelles de la plupart de nos pays. Nous avons démontré par notre Conférence que les syndicats peuvent faire entendre une voix spécifique, avec des visions et concepts clairs concernant l'enseignement supérieur et la recherche pour le siècle à venir.

Plus de 120 collègues de 40 pays ont participé à cette Conférence. Ils représentent 650.000 membres de l'IE dans le secteur des établissements d'enseignement supérieur et des instituts de recherche. Des représentants de l'UNESCO, de l'OCDE, de l'OIT, du TUAC et l'Association internationale des universités ont également participé.

Nous avons fixé cinq objectifs pour notre Conférence:

- Entamer un dialogue commun sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- Diffuser les informations sur le travail des organisations internationales;
- Elaborer nos politiques et nos stratégies en discussion avec les organisations internationales;
- Discuter de la détérioration des conditions financières dans lesquelles nous avons à accomplir notre travail;
- Renforcer notre position dans l'IE et avec elle.

Il est honnête de reconnaître que notre Conférence a éclairci la situation. Nous avons appris qui sont nos partenaires et comment nos adversaires développent leurs arguments. Nous avons appris que ni les organisations internationales ou les gouvernements, ni les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ni les syndicats d'enseignants et de chercheurs ne sont en mesure à eux seuls de résoudre ces graves problèmes, ni de provoquer les changements structurels inévitables. Nous devons trouver des méthodes communes, nous devons élaborer une nouvelle alliance pour l'enseignement supérieur et la recherche, nous sommes condamnés à l'unité. Colin Power, Justin Thorens, Georges Haddad et Fred van Leeuwen nous ont donné la preuve, pendant la session inaugurale, que cette coopération est possible. Nous les remercions pour les idées novatrices qu'ils ont formulées.

Le chemin à parcourir sera long, et nous devons éliminer beaucoup d'obstacles. Nous devons convaincre les responsables politiques de ce que l'approche de haut en bas n'est pas de nature à faire grossir les rangs des partisans du changement. Sans intégration au processus de prise de décision, il ne sera pas possible de s'assurer l'engagement des gens, il faudra développer la force de changement. Mais nous devons également constater que le changement de bas en haut est un souhait qui ne s'est pas encore réalisé. Il est nécessaire d'établir une nouvelle relation entre les interventions de l'Etat et les activités de chaque établissement pris séparément, d'instaurer un nouvel équilibre entre la responsabilité publique et l'autonomie. Dans ce processus, un mouvement syndical rénové est appelé à jouer un rôle crucial.

"L'innovation par la participation": tel est, en conséquence, le mot d'ordre.

Notre Conférence s'est articulée autour de 9 groupes de travail (voir les points suivants) dans lesquels nous avons élaboré des positions communes et de nouvelles idées. Ils nous ont indiqué la direction à suivre, et sur la base de leurs rapports et des sessions plénières, nous avons établi des propositions pour le programme d'action de l'IE pour les années 1998 à 2000. La tâche ardue qui consiste à mener à bien ce

programme peut dès à présent commencer.

Extrait du Rapport général de Gerd Köhler
Président du Comité sectoriel de l'enseignement supérieur et universitaire de l'IE

Rapports des groupes de travail

Qualité, comment la développer et l'évaluer et quel sera son impact sur le perfectionnement professionnel?

Résumé

Le groupe a analysé la qualité dans l'éducation: comment la définir, comment la développer et l'évaluer, et quel effet l'introduction du concept de qualité pourrait avoir sur le perfectionnement professionnel. La discussion s'est centrée sur la nécessité de s'assurer que la qualité est basée sur des critères pédagogiques et non économiques - particulièrement à une époque où les gouvernements subissent des pressions visant à limiter les dépenses publiques, tout en permettant un plus large accès à l'enseignement supérieur. L'IE a été priée de s'impliquer pleinement dans ce débat et d'insister sur le fait que l'une des meilleures garanties d'un enseignement et d'une recherche de haute qualité est de donner aux enseignants des salaires et des conditions d'emploi de haute qualité et de les impliquer dans les structures politiques et de prises de décision à tous les niveaux.

Qualité dans l'éducation

Un débat s'est engagé à l'échelle mondiale sur la manière d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur face au nombre croissant d'étudiants et aux pressions considérables exercées sur les financements. Le groupe a insisté sur le fait qu'enseignants et étudiants ne sont pas aveugles et parfaitement conscients des impératifs économiques. Il a reconnu qu'il existe deux critères d'évaluation de la qualité pédagogique: les cours sont-ils adaptés aux besoins des étudiants et satisfont-ils les exigences en personnel qualifié du marché du travail? C'est parce qu'ils savent que le réel problème n'est pas celui des coûts mais bien de la rentabilité qu'ils s'engagent à rechercher la qualité et à insister sur la nécessité de trouver des ressources.

Les questions clés que les enseignants doivent se poser sur la qualité sont les suivantes:

- Quel rôle les enseignants vont-ils jouer dans le processus de prise de décisions concernant les politiques de qualité et dans la mise en œuvre des processus d'évaluation?
- Qui établira l'agenda?
- Comment la qualité affecte-t-elle les liens entre l'enseignement et la recherche?
- Quel perfectionnement professionnel dans le futur afin de maintenir la qualité dans l'éducation?
- Les pressions exercées sur les financements mettront-elles en péril la qualité?

Décisions politiques et mise en œuvre des processus d'évaluation

Le groupe a signalé que de nouveaux modes d'évaluation de la qualité n'étaient peut-être pas nécessaires. Ils doivent être justifiés et prouver leurs avantages face aux méthodes traditionnelles, et doivent avoir pour objectif l'amélioration de l'éducation et pas, comme c'est souvent le cas, l'amélioration des systèmes de gestion.

Ce but sera atteint uniquement si les enseignants et les chercheurs jouent un rôle décisif dans l'établissement de politiques visant à atteindre la qualité et à s'assurer de la mise en œuvre de ces politiques. Ces mesures devront être adaptées aux systèmes nationaux et aux cultures, mais le groupe a insisté sur la nécessité d'appliquer dans les différents pays certains principes de base:

- Les enseignants et chercheurs doivent être impliqués de plein droit dans l'élaboration de politiques et l'évaluation au sein des institutions et des groupes d'institutions, ainsi qu'au niveau national;
- Une fois que les politiques et processus sont mis en place, les universitaires eux-mêmes doivent procéder à l'évaluation;
- Les gouvernements et les institutions doivent prêter attention aux politiques de qualité lorsqu'ils attribuent les ressources;
- Toute expansion de l'enseignement supérieur doit tenir compte de la nécessité de défendre la qualité.

Définition de l'agenda

Les syndicats doivent définir l'agenda dans le débat sur la qualité. Certains craignaient que l'évaluation de la qualité puisse être utilisée afin de contrôler les établissements d'enseignement et d'établir un système de 'classement'. Souvent le réel problème en jeu était le financement, avec comme conséquence que la qualité était déterminée par des critères économiques plutôt que pédagogiques. Les syndicats devaient se battre contre cette notion et établir un agenda clair basé sur le principe selon lequel le personnel doit sentir qu'il possède et contrôle de tels systèmes au sein de son institution.

Les étudiants aussi ont un rôle à jouer dans l'évaluation des enseignants mais il doit être orienté vers un objectif pour être efficace. Ils peuvent, par exemple, faire des commentaires utiles sur l'efficacité de la communication de leurs professeurs, sur la clarté de leurs exposés, mais ils ne sont pas à même de prendre des décisions sur le contenu du cours ou d'évaluer la pertinence des cours.

Une représentante d'Afrique du Sud a prévenu que, dans son pays, les systèmes de qualité ont été utilisés de manière discriminatoire contre les personnes défavorisées, et un délégué argentin a mis en garde que la liberté académique pouvait être menacée si les critères de qualité et les processus d'évaluation étaient déterminés par des personnes étrangères au monde de l'éducation. L'auto-évaluation doublée d'une évaluation par les pairs devrait être la clé de voûte de tout système d'évaluation et la

liberté académique devrait être sacro-sainte.

Liens entre l'enseignement et la recherche

Les syndicats d'enseignants devraient soulever le problème de la relation entre l'enseignement et la recherche. Il doit y avoir un équilibre entre l'évaluation externe de cette relation et la manière dont les enseignants eux-mêmes l'évaluent au sein de leurs propres institutions.

La recherche est un élément vital de la mission de l'université et elle devrait être intégrée dans tout processus d'évaluation de la qualité. Les syndicats devraient exercer des pressions afin que l'accès à la recherche et aux bourses puissent être considéré comme partie des conditions de travail normales de toutes les institutions académiques.

L'évaluation de la recherche est problématique en elle-même. Le groupe était divisé sur la manière de procéder à cette évaluation. Certains trouvaient que l'évaluation par les pairs par le biais de publication ou de citation était adéquat, d'autres pensaient que ce n'était pas suffisant. Ce débat devra être résolu et des suggestions ont été formulées pour que l'IE produise des matériels reflétant les meilleures pratiques en matière d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche ainsi qu'une brève déclaration des principes clés. L'IE devrait également développer des relations avec l'UNESCO afin de développer ses politiques dans ce domaine.

Perfectionnement professionnel et qualité

Les niveaux de compétence sont un facteur clé dans la promotion de la qualité dans quelque profession ou service que ce soit, et plus encore dans le monde en rapide évolution qu'est l'enseignement. Beaucoup d'encre coule autour des bouleversements apportés par l'arrivée des ordinateurs dans les salles de classe, avec des enseignants "facilitateurs de la connaissance". Certaines de ces affirmations sont exagérées, mais les nouvelles technologies vont changer le rôle de l'enseignant, et les enseignants devront se tenir informés des nouvelles connaissances et techniques. Tout processus d'évaluation de la qualité doit dès lors inclure des opportunités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage tout au long de la vie pour les enseignants et les chercheurs.

L'IE elle-même pourrait jouer un rôle en promouvant la recherche pédagogique concernant les nouvelles méthodes d'enseignement dans l'enseignement supérieur, et les implications des nouvelles technologies.

Les pressions exercées sur le financement vont-elles mettre en péril la qualité?

On se soucie de la qualité parce qu'il apparaît de plus en plus nécessaire de permettre l'accès d'un maximum de personnes à l'enseignement supérieur et, paradoxalement, de contrôler les dépenses publiques. Les syndicats doivent montrer clairement qu'ils soutiennent la qualité et que ce sont eux qui mettent tout en œuvre afin de la protéger des pressions économiques.

Les gouvernements peuvent-ils en dire autant? Leurs objectifs sont parfois confus. Les institutions publiques sont évaluées, alors que les privées ne le sont pas. La diversification des institutions, la privatisation, les cycles courts d'enseignement - tous

ces points là et bien d'autres encore sont sur l'agenda politique et se trouvent loin derrière le débat de la qualité.

Les syndicats se soucient du fait que de nombreux gouvernements utilisent l'évaluation de la qualité pour déguiser ou justifier des restrictions budgétaires. Ce phénomène mène à une précarisation de l'emploi et à une importante augmentation de la charge de travail dans tout le secteur de l'enseignement supérieur ce qui porte préjudice à la qualité.

Ces processus mènent souvent à un classement approximatif des institutions académiques. Il peut exister un système de termes de référence, mais tout système de ce type devra impliquer des processus d'évaluation difficiles à définir, et les objectifs doivent être clairs.

Le groupe a insisté auprès des syndicats afin qu'ils établissent une évaluation claire des stratégies gouvernementales et de leur réel impact sur le débat sur la qualité.

Conclusion

La principale préoccupation du groupe a été d'analyser comment établir des principes clairs qui doivent étayer le débat sur la qualité, d'établir des lignes directrices afin d'aider les enseignants à définir leur rôle dans ce débat, et de clarifier le rôle des autres acteurs, particulièrement des gouvernements.

Les conclusions du groupe sont les suivantes:

- L'IE devrait insister afin que le critère d'évaluation de la qualité soit pédagogique et non économique, et basé fermement sur le rôle de l'enseignant;
- L'agenda politique derrière le débat concernant la qualité devrait être clairement défini;
- Le secteur universitaire et le concept d'éducation en tant que service public devraient être fermement défendus;
- Les liens entre l'enseignement et la recherche devraient être maintenus et figurer en bonne place dans tout processus d'évaluation. L'IE devrait établir des liens avec l'UNESCO afin de développer ses politiques dans ce domaine;
- Les enseignants et leurs représentants syndicaux devraient être impliqués à tous les niveaux lors du développement de la politique et du processus d'évaluation;
- L'IE devrait insister sur la nécessité de maintenir des salaires et des conditions d'emploi de haute qualité comme meilleures garanties d'un enseignement supérieur de haute qualité;
- l'évaluation de la qualité doit inclure des opportunités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage tout au long de la vie pour les enseignants et les chercheurs;
- les méthodes d'évaluation risquent de se concentrer exagérément sur la quantité plutôt que sur la qualité - et l'évaluation elle-même d'être considérée comme une amélioration de la qualité, alors qu'elle pourrait simplement quantifier son déclin.

La formation à distance et les nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur

Résumé

Le groupe s'est demandé si les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) peuvent respecter leurs engagements. Permettront-elles un accès illimité à une information illimitée pour un coût presque nul? Ou vont-elles simplement constituer une excuse supplémentaire pour permettre aux gouvernements de réduire les budgets et un autre moyen d'élargir le fossé de l'information entre le monde développé et le monde en voie de développement? La conclusion a été que le débat ne porte pas vraiment sur les technologies elle-même. Il ne s'agit là que de la forme. Ce qui compte - comme c'est le cas pour tout moyen de communication - c'est le contenu et le contrôle.

La formation à distance

et les nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur

Les NTIC ont eu un impact considérable sur l'enseignement supérieur. La disponibilité d'une immense quantité d'informations nouvelles a augmenté les pressions visant à la spécialisation des universitaires. L'Internet est devenu une "bouée de sauvetage digitale" reliant les campus et les érudits entre les pays et au sein de ceux-ci sans se soucier des distances ou des frontières. Il a permis aux étudiants, comme les institutions traditionnelles n'avaient jamais pu le faire, de devenir des apprenants actifs.

Afin de profiter pleinement de cette source d'informations, il ne fait aucun doute que les personnes qui rentrent sur le marché du travail aujourd'hui et dans le futur auront besoin de nouvelles compétences technologiques. Paradoxalement toutefois, les NTIC exigent également des étudiants d'être doués dans les compétences traditionnelles d'assimilation et d'évaluation des connaissances. Et pourtant, leur impact semble limité à certains programmes et disciplines. La traditionnelle panoplie académique de livres, tableau et pupitre est loin d'être obsolète.

Pourtant, certains voient dans les NTIC une manière de changer le monde académique. Les gouvernements ont bondi sur ces technologies afin de résoudre leur dilemme politique le plus aigu dans l'élaboration de leurs politiques d'éducation (ce problème est abordé dans d'autres chapitres de cette publication): comment augmenter l'accès à l'enseignement supérieur sans augmenter les coûts.

Apprendre à un moindre coût

La formation à distance peut être un moyen unique de permettre un plus large accès à l'enseignement supérieur. Mais pour être de bonne qualité, les programmes de formation à distance doivent être élaborés avec la discipline et la minutie avec laquelle ils sont appliqués au sein des institutions. Ils doivent être soigneusement planifiés, les étudiants doivent être hautement motivés, et la faculté doit consentir à un énorme investissement en temps et en ressources.

Toutefois, la tentation est grande de simplement remplacer la faculté et d'augmenter le nombre d'étudiants, générant de cette manière une augmentation insignifiante de la 'productivité'. L'IE doit se battre contre l'argument selon lequel les technologies de l'information et de la communication peuvent servir à dispenser une formation à distance de haute qualité à moindre coût. Les résultats paraîtront meilleurs mais la

qualité pédagogique en aura pâti.

Evaluer les coûts réels des NTIC

L'estimation à court terme du faible coût des NTIC est biaisée par une mauvaise estimation des coûts réels de la technologie de l'information et de la communication, et de la complexité qu'implique leur introduction efficace. Ne sous-estimons pas:

- l'installation et le câblage des machines;
- l'entretien et le remplacement des équipements;
- la formation d'utilisateurs;
- le coût des licences logicielles;
- le recrutement du personnel de soutien logistique.

La hausse des prix est loin d'être négligeable. L'équipement en NTIC a une durée de vie qui diminue chaque jour.

Le fossé de l'information

Ces coûts peuvent constituer une contrainte importante, même pour des institutions bien dotées, et peuvent être hors de portée pour les plus pauvres. La conséquence sera l'élargissement du fossé de l'information entre pays et au sein même de ceux-ci. Les NTIC ne peuvent être utilisées afin de combler ce fossé que s'il y a un engagement de réaliser les investissements nécessaires en infrastructures et en moyens financiers. Toutefois, la tentation est grande pour les pays riches d'offrir au monde en développement leurs rebus technologiques. L'Internationale de l'Education doit y prendre garde. Les pays en développement sont ceux qui ont le plus besoin d'utiliser efficacement les NTIC. Leur donner un matériel complètement dépassé ne fera que les maintenir encore plus en arrière.

La propriété intellectuelle

La question de la possession de la propriété intellectuelle est une question secondaire, mais cruciale. Traditionnellement, la faculté avait la propriété totale du matériel qu'elle produisait. C'était facile à contrôler quand les productions étaient imprimées, mais c'est devenu beaucoup plus compliqué avec les moyens de communication digitaux (logiciels, vidéos, etc.).

La facilité de transmission et de reproduction de tels matériels, tout comme l'aspect financier bien plus alléchant a amené de nombreuses institutions à réclamer leurs droits de propriété. L'IE et ses affiliés doivent développer des politiques et des stratégies afin de protéger leurs membres de l'exploitation et de sauvegarder les droits d'auteur de leurs travaux.

Qui détient le contrôle?

Le point commun de ces arguments est la question de savoir qui détient le contrôle de l'usage des NTIC dans l'enseignement supérieur. L'opinion du groupe a été ferme: le contrôle devrait appartenir à la faculté. Il faut d'abord se concentrer sur ce qui est enseigné plutôt que sur la manière dont les cours sont dispensés.

Le réel défi posé par les NTIC à l'enseignement supérieur n'est pas comment elles peuvent être utilisées afin d'économiser de l'argent, mais comment elles peuvent être intégrées dans un programme académique cohérent. Leur potentiel est énorme, elles peuvent mener à de nouvelles méthodologies, permettre la création de cours sur mesure adaptés à chaque étudiant, relier les chercheurs du monde entier et permettre de combler le fossé de l'information entre les pays riches et pauvres. Mais cela ne sera possible que si la qualité pédagogique, plutôt que les considérations économiques, est au centre des politiques de la technologie de l'information et de la communication. Et cela signifie que les universitaires eux-mêmes devraient avoir le plus à dire dans l'élaboration de telles politiques et dans l'intégration des NTIC dans l'enseignement supérieur.

Si cela doit se produire, il faudra une modification sans précédent des programmes de formation des enseignants, et la promesse de soutien de tous les secteurs de l'éducation. L'enseignement supérieur doit se centrer sur les besoins technologiques de l'enseignement élémentaire et secondaire afin que les futurs étudiants soient préparés. Les enseignants eux-mêmes doivent apprendre à utiliser et à enseigner au moyen des NTIC. Le but serait de dépasser la technologie en tant qu'outil, et de l'utiliser comme partie du processus d'apprentissage. C'est la seule manière de s'assurer du contrôle sur le contenu des cours, plutôt que de voir le développement des programmes orienté vers des intérêts commerciaux.

Conclusion

Le groupe a centré ses préoccupations sur trois domaines principaux:

Les lignes directrices pour les membres de l'IE chargés des NTIC et de la formation à distance:

1. La qualité de l'enseignement doit être la priorité.
2. La faculté devrait faire partie intégrante du processus de prise de décision.
3. Les programmes devraient être soumis aux lignes directrices des programmes scolaires ordinaires.
4. Les salaires et les conditions d'emploi devraient être proportionnels avec ceux des enseignants dans la classe, avec une reconnaissance totale de la charge de travail supplémentaire.
5. Les droits de la propriété intellectuelle devraient être protégés.
6. Les programmes de formation à distance ne devraient pas être utilisés afin de réduire les budgets.
7. Les contrats devraient inclure des clauses de santé et de sécurité liées à l'usage des écrans et claviers.
8. La liberté académique doit être protégée.
9. Il devrait y avoir un point d'accès central dans tout endroit où les étudiants ou les membres de la faculté ne sont pas reliés aux NTIC.
10. Les institutions devraient garantir un système de soutien de réseau financé de manière adéquate et avec un personnel suffisant.
11. Les organismes internationaux tels que la Banque Mondiale ou l'UNESCO devraient chercher des moyens de promouvoir l'égalité d'accès aux NTIC.
12. Les organismes internationaux et l'IE devraient collaborer afin de garantir l'accès ouvert à tous et de s'assurer que le contenu local est disponible en direct.
13. L'enseignement supérieur doit s'attacher à donner aux étudiants des compétences de base en matière d'information sans se soucier du moyen d'instruction.

Déclaration politique sur la formation à distance

Le but de la technologie dans l'éducation est de favoriser l'apprentissage, et de permettre un accès plus large à l'enseignement supérieur au travers de la formation à distance.

Les programmes de formation à distance doivent être élaborés selon les mêmes critères que ceux appliqués au sein des institutions.

Quel que soit le moment, l'objectif principal doit être d'améliorer la qualité de l'éducation et l'accès à l'éducation.

Tout travail supplémentaire engendré par l'enseignement à distance doit être estimé à sa juste valeur et le personnel devrait recevoir un crédit de travail approprié.

La formation à distance devrait soutenir et favoriser les cours intra-muros et ne devrait pas servir à réduire les coûts.

L'acquisition de compétences de base sur la manière de traiter l'information devraient faire partie de tous les programmes d'enseignement supérieur pour tous les étudiants.

Déclaration politique sur les droits de propriété intellectuelle

Les membres de la faculté devraient jouir de la pleine propriété et du contrôle de la propriété intellectuelle. Dans les cas où la propriété est développée au travers d'un soutien international et en utilisant des infrastructures inter-nationales, il faudrait arriver à un accord préalable sur la manière de partager la propriété entre l'institution et les personnels à titre individuel.

Le rôle de la recherche

Résumé

Ni les gouvernements ni l'industrie ne mettent en doute le rôle vital de la recherche pour stimuler la prospérité de l'économie. Toutefois, tout comme le monde devenu compétitif, de plus en plus de pressions se font sentir pour développer davantage la recherche ayant pour objectif d'introduire de nouveaux produits sur le marché, face à la recherche pure qui va donner de nouvelles perspectives dont la valeur immédiate reste à prouver. Ce phénomène pourrait-il dénaturer le concept de recherche, et l'infrastructure économique sur laquelle il est basé? Le groupe a tenté de répondre à cette question en examinant les relations entre tous les différents organismes impliqués et leur rôle dans la progression de la recherche.

Le rôle de la recherche

La prospérité économique s'appuie sur une force de travail éduquée qui peut créer et mettre sur le marché des produits sophistiqués et innovateurs, ceux-ci dépendant à leur tour dans une grande mesure de la recherche et du développement. Toutefois, les impératifs commerciaux exigent une recherche appliquée dont le seul but est de fabriquer de nouveaux produits.

Les gouvernements aussi subissent des pressions afin de faire accéder plus d'étudiants dans les universités - mais il n'y a pas d'augmentation correspondante des financements pour la recherche menée par les membres de la faculté.

Les secteurs public et privé doivent tous deux repenser leur attitude face à la

recherche ainsi que l'un face à l'autre. Le secteur public a le potentiel de recherche qui fait défaut à l'industrie et le secteur privé dispose de fonds visant à soutenir la recherche dont la société a besoin.

Les stratégies de recherche

Les contraintes financières ont poussé de nombreux pays à établir des stratégies de recherche nationales afin de développer le potentiel de recherche de leurs établissements d'éducation. Le groupe a mis l'accent sur trois objectifs qui, selon lui, devraient être inclus dans de telles stratégies:

- Un enseignement basé sur la recherche devrait être proposé à l'université;
- Les chercheurs devraient être libres de choisir leurs propres thèmes de recherche, en s'inspirant uniquement de leur curiosité scientifique;
- Le but devrait être de générer des connaissances qui permettraient de résoudre des problèmes dans l'ensemble de la société et de faire de la recherche basée sur les critères de la communauté scientifique et sur un engagement à satisfaire de plus larges besoins sociaux.

Les différents rôles de la recherche doivent être reconnus. En particulier, les gestionnaires et les industriels qui cherchent à influencer la direction de la recherche publique doivent être conscients de sa complexité, particulièrement au moment de prendre des décisions relatives au financement.

Le financement - le rôle du secteur public

Il y a moins d'argent orienté vers la recherche fondamentale et plus vers la recherche appliquée, particulièrement dans les pays en développement. Dans les pays développés, les ressources publiques sont orientées vers des programmes de recherche dont la durée habituelle est de cinq ans. Toutefois, la recherche pure, exige un calendrier beaucoup plus long et, dès lors, un financement stable et pluriannuel.

Le manque de financement pour la recherche pure oblige les universités à s'associer à des programmes de recherche nationaux et internationaux. Mais ceux-ci sont généralement à court terme, et ne permettent pas de tester de nouvelles idées. Les chercheurs du secteur public doivent se frayer un passage dans ces programmes, et soit choisir les programmes plus proches de leurs productions, soit changer leurs sujets afin de s'adapter aux objectifs du programme.

Ces programmes vont jusqu'à engloutir les financements réservés à la recherche fondamentale. Ils couvrent rarement tous les frais généraux et tout déficit, que ce soit en salles, en infrastructures bibliothécaires ou en support administratif, doit être comblé par des fonds octroyés à la recherche fondamentale.

Et la politique en vigueur est souvent celle du talion, qui force les universités à contribuer au financement de ces programmes. Ceci réduit encore le financement de la recherche fondamentale et les investissements dans de nouveaux équipements.

Les sources externes vont continuer à jouer un rôle prépondérant dans le financement de la recherche des universités. Toutefois, les gouvernements doivent être attentifs à ce que les programmes dirigés ne deviennent pas trop importants par rapport au financement de la recherche pure. Le secteur public doit prendre la responsabilité d'assurer l'avenir à long terme de la recherche pure et la formation de nouveaux chercheurs.

Le secteur privé

De nombreux chercheurs quittent les universités pour travailler dans des institutions de recherche privées où les conditions de travail et les équipements sont meilleurs. Ces institutions proposent principalement de la recherche appliquée. Toutefois, ils doivent aussi faire de la recherche pure afin de tenir le personnel au courant des nouveaux développements. La gestion et le financement sont vitaux dans ce secteur également.

Les entreprises privées choisissent principalement des programmes de recherche qui fourniront rapidement de nouveaux produits, bien qu'ils financent une partie de la recherche pure. La proportion varie d'une entreprise à l'autre. Les petites et moyennes entreprises (PME) n'ont en général pas assez de capital de travail pour se permettre d'investir dans la recherche. Elles ont besoin du soutien du secteur public si elles veulent bénéficier de la recherche et du développement.

Coopération entre les secteurs

Il n'y a donc pas de ligne de démarcation claire entre le secteur public et privé en ce qui concerne les besoins en matière de recherche. Il faut qu'il y ait coopération et c'est le secteur public qui devrait entamer et développer cette coopération, particulièrement avec les PME. Cela signifie établir des règles et des accords sur les conditions de travail qui donneront aux enseignants/chercheurs la liberté académique et la possibilité de planifier leur carrière.

Les décideurs doivent prendre conscience que le réel besoin concerne l'investissement en ressources humaines plutôt qu'en nouvelles lignes de produits. La politique actuelle mène à des investissements à court terme, qui fournissent des résultats immédiats aux dépens de perspectives nouvelles et créatives.

Les implications pour l'enseignement

Un nombre croissant d'étudiants ont accès à l'enseignement supérieur, de plus en plus d'écoles supérieures obtiennent le statut d'université et de plus en plus de pressions s'exercent afin d'offrir un apprentissage tout au long de la vie à l'ensemble de la main d'œuvre. Ces changements font qu'il est de plus en plus difficile de conserver un enseignement basé sur la recherche dans toutes les universités.

La question doit être débattue par les institutions, les gouvernements et les syndicats, particulièrement lorsqu'il s'agit du financement. Les syndicats doivent être impliqués dans les décisions centrales de financement, et pas seulement dans l'attribution de fonds au sein des institutions. Ils devraient aussi avoir leur propre stratégie afin d'orienter des fonds vers la recherche pure.

Et il devrait aussi être reconnu qu'il y a ici des problèmes spécifiques d'emploi que les syndicats ont le droit de débattre, tels que:

- La répartition des heures de travail entre la recherche et l'enseignement;
- L'équilibre de la charge de travail;
- La détermination de la taille des classes;
- L'équipement en bibliothèques et en autres matériels.

L'enseignement et la recherche

Le financement externe conduit généralement à ce que du personnel soit engagé dans le cadre de contrats à court terme. Ils apportent des idées nouvelles, des compétences et de la connaissance - mais ils n'enseignent pas. Cela signifie que la recherche est liée

au personnel plutôt qu'à l'institution. Quand il y a plus d'employés contractuels que d'employés à temps plein, l'institution cesse d'accumuler de nouvelles connaissances, ce qui ébranle l'enseignement basé sur la recherche.

Les universités sont des employeurs qui ont des responsabilités vis-à-vis de leur personnel, et les syndicats doivent le leur rappeler. Elles devraient prêter une grande attention aux possibilités de développement de carrière ainsi qu'aux autres conditions d'emploi et regarder dans quelle mesure celles-ci affectent la proportion de personnel permanent et à court terme.

L'équilibre entre ces deux éléments va avoir une influence sur l'équilibre entre l'enseignement et la recherche - que les universités doivent atteindre si elles souhaitent produire les diplômés hautement qualifiés qui formeront la génération suivante de chercheurs. Le matériel publié par les chercheurs universitaires est la base du développement professionnel des enseignants dans toutes les institutions d'enseignement supérieur.

Recherche et éthique

Les nouvelles recherches vont toujours susciter des questions éthiques - comme le prouvent les débats actuels autour de la technologie nucléaire, l'ingénierie génétique et la virologie. Les syndicats devraient jouer leur rôle dans ces débats en coopération avec les organismes et comités d'éthique officiels. Toutefois, ils devraient s'assurer que la liberté intellectuelle est protégée et que les tentatives de générer de nouvelles connaissances ne sont pas étouffées. Deux thèmes clés se présentent:

Forces du marché

La recherche est inspirée et même contrôlée par les exigences du marché. La possession de la propriété intellectuelle devient un problème croissant pour cette raison. Le principe selon lequel la connaissance doit être disponible gratuitement devrait être sauvegardé, mais il va falloir arriver à des accords concernant les droits et les droits d'auteurs.

Mobilité

L'Internet a augmenté la coopération entre chercheurs, mais la mobilité professionnelle reste cruciale. Les syndicats devraient œuvrer à la promotion de la mobilité des chercheurs, plus particulièrement en réduisant les obstacles administratifs à l'emploi des professeurs invités.

Conclusion

Une politique de recherche brillante dépend de la réconciliation de concepts qui semblent s'exclure mutuellement: la recherche appliquée face à la recherche pure; le public face au privé; la liberté individuelle face aux droits de propriété intellectuelle. En fait, l'opinion du groupe était que l'antagonisme n'était qu'apparent. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que ces concepts sont mutuellement dépendants. Le secteur privé a les fonds pour la recherche appliquée, mais elle ne pourra se développer que dans un climat de curiosité intellectuelle inspiré par la recherche pure, qui peut être stimulée par le secteur public. La liberté intellectuelle est vitale, mais elle aussi ne pourra survivre que si la propriété intellectuelle est protégée.

Les syndicats peuvent jouer un rôle déterminant dans la poursuite de cet équilibre. Mais leur rôle principal est d'insister sur le fait que la clé d'une recherche efficace est un personnel bien payé, bien équipé et sûr de son emploi.

Gestion et direction des établissements d'enseignement supérieur

Résumé

Le groupe a étudié la manière dont l'enseignement supérieur généralisé a transformé la relation entre l'établissement d'enseignement supérieur et l'Etat et la manière dont les établissements universitaires sont passés d'une structure scolaire à une structure d'entreprise. Le rôle des professeurs a changé et les autres enseignants se tournent davantage vers leurs syndicats tandis que leurs anciens collègues deviennent membres du conseil d'administration. Cela a suscité quelques tensions et pourrait menacer la nature essentiellement démocratique des établissements d'enseignement supérieur. La meilleure façon de résoudre ce problème serait de développer un code de déontologie administrative fondé sur des principes clairs reposant uniquement sur les caractéristiques de l'enseignement supérieur tout en reconnaissant le nouveau statut de ses établissements.

Gestion et direction des établissements d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur généralisé a fondamentalement transformé la relation entre l'Etat et les universités. Les gouvernements veulent que davantage d'étudiants aient accès à l'enseignement supérieur, mais ils veulent également réduire les dépenses publiques. Aussi, la prise de décision au sein des universités est devenue plus "administrative" et moins démocratique. Les professeurs, jusqu'ici portés aux nues par leurs pairs, sont devenus des chefs d'entreprise. Cette situation, à laquelle s'ajoutent des compressions budgétaires, a poussé les enseignants à considérer leurs syndicats davantage comme les défenseurs de leurs normes intellectuelles et professionnelles, mais également de leurs salaires et de leurs conditions de travail. Bien évidemment, il existe toujours de grandes possibilités de coopération entre les Présidents d'université et les syndicats représentant le personnel universitaire. Cependant, les tensions et les conflits sont également inévitables - notamment au sujet des salaires et des avantages, des priorités budgétaires, et du pouvoir relatif des comités de facultés et de départements.

Tensions

La gravité des tensions varie en fonction des pays et des établissements. Néanmoins, il était partout prouvé qu'il existait une polarisation croissante entre les jeunes enseignants et leurs confrères plus âgés, entre le corps enseignant et les chercheurs, ainsi qu'entre les universités et la bureaucratie de l'Etat.

Dans certains cas, comme en France, le personnel se montre particulièrement favorable à des relations étroites avec l'Etat, et accepte que ce dernier contrôle jusqu'à un certain point la structure administrative interne des universités, ainsi que leurs

priorités budgétaires.

D'autres pays, comme le Royaume-Uni, forts d'une longue tradition de liberté d'enseignement et d'autonomie institutionnelle, préfèrent que l'Etat reste à l'écart.

Le rôle de l'Etat

Le groupe a insisté sur la nécessité de distinguer l'autonomie institutionnelle - forcément limitée par la façon dont l'Etat participe au financement et à l'organisation de l'établissement - et la collégialité institutionnelle - laquelle détermine le degré de participation du personnel dans l'organisation et l'établissement des priorités.

D'une manière significative, il n'est pas prouvé que lorsque l'Etat assure une plus grande décentralisation, celle-ci trouve un corollaire au sein des établissements. Dans certains cas, les conseils d'administrations et les directeurs ont renforcé le pouvoir central qu'ils exercent depuis que l'Etat s'est retiré.

Définition des nouvelles relations

Les relations entre les établissements, l'Etat et la société doivent être redéfinies. Les établissements eux-mêmes et l'Etat doivent prendre pleinement conscience de leurs pouvoirs et responsabilités, au lieu de simplement répondre aux besoins politiques et financiers du moment.

Cela signifie qu'il faut fixer des principes clairs ainsi que des lignes directrices qui reconnaissent la nature particulière du monde académique, ainsi que la nécessité d'une gestion administrative plus dynamique au sein de ce monde.

Conclusion

Les syndicats consacrent leur énergie à l'autonomie académique, mais ils cherchent également à défendre les salaires et les conditions de travail de leurs membres, ainsi que les normes nationales et internationales dans des domaines tels que les droits en matière d'emploi et les droits à la négociation collective. Cela signifie qu'ils sont bien placés pour connaître la responsabilité de l'Etat dans le financement adéquat de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, tout en établissant clairement le droit d'autogestion de l'enseignement supérieur, ils doivent fixer l'étendue de ce droit.

Les établissements doivent être libres de prendre des décisions organisationnelles au niveau international et d'établir leur propre programme d'études ainsi que les priorités en matière de recherche. Ils doivent néanmoins répondre aux critères concernant les conventions collectives, les droits syndicaux, les problèmes généraux liés à l'enseignement ou leur obligation de rendre des comptes.

Concrètement, cela signifie que :

- le corps enseignant, le personnel auxiliaire et les étudiants doivent être directement impliqués dans la nomination du conseil d'administration et des professeurs à tous les niveaux;
- le corps enseignant doit participer à la prise de décision au niveau de l'établissement, ainsi qu'au sein de son propre département, y compris en ce qui concerne les décisions relatives au programme d'études, à la recherche et aux problèmes de charge de travail;
- cette implication doit être le fruit d'un processus démocratique interne, ou, à défaut, de négociations au sein de structures de convention collective;

- tandis que les établissements plus grands et plus complexes auront besoin de plus grandes structures administratives, il faudrait en principe engager seulement le nombre d'administrateurs nécessaire, et si possible faire prévaloir l'autogestion et la codétermination ;
- il faut négocier des solutions à tous les conflits concernant des décisions collégiales et administratives.

Le rôle de l'IE

Le groupe a demandé à l'IE de promouvoir ces principes en :

- appuyant fermement le projet de Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur;
- élaborant un code international de pratiques de gestion de l'IE pour l'enseignement supérieur;
- soutenant un développement du rôle des syndicats nationaux de l'enseignement supérieur dans les conventions collectives;
- prônant des emplois sûrs et définitifs contre le recours au personnel temporaire, ce qui renforce la caractère administratif;
- défendant fermement la liberté d'enseignement.

Le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche

Résumé

On dit généralement que l'enseignement supérieur connaît une crise financière.

Les gouvernements veulent avoir plus d'étudiants et ils y parviennent, mais ils veulent également dépenser moins d'argent. Les nouvelles stratégies résultant de ce dilemme ont de graves répercussions sur la qualité de l'enseignement et de la recherche - ce qui explique la façon dont les gestionnaires ont succédé aux enseignants à l'heure de fixer les priorités académiques. Le groupe n'était pas capable de parvenir à un consensus sur la façon de financer de manière adéquate l'enseignement supérieur dans le climat économique actuel. Cependant, ses membres sont tombés d'accord sur le fait que le critère principal devrait revêtir un caractère éducatif plutôt que financier.

Le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'énorme augmentation du nombre d'étudiants - l'UNESCO estime qu'il a été multiplié par cinq entre 1960 et 1991 - a transformé l'enseignement supérieur. Le taux de croissance varie en fonction des régions : dans beaucoup de pays en développement, les étudiants représentent 10% du groupe d'âge concerné, contre 50% dans certains pays de l'OCDE. Il s'agit néanmoins d'un phénomène d'envergure mondiale.

Toutefois, l'augmentation du nombre d'étudiants n'est pas allée de pair avec une augmentation équivalente des subventions; le budget par étudiant a fortement diminué. Ce problème est particulièrement grave dans les pays de développement : en

Afrique subsaharienne, le budget par étudiant est passé de 6300 USD à 1500 USD, rien que pour la période allant de 1980 à 1988. Les salaires, les infrastructures, l'équipement et la recherche ont tous connu un fléchissement.

Le rapport de la Banque mondiale de 1994 sur l'enseignement supérieur résume la situation : "le secteur connaît une crise mondiale". Ce rapport souligne également que toute amélioration ou expansion "devra supposer des dépenses publiques égales ou un peu supérieures".

La réponse des gouvernements

De nombreux gouvernements considèrent le budget de l'éducation comme un gaspillage des fonds publics et non comme un investissement. La tendance générale veut qu'ils répondent à la crise financière en termes fondamentalement économiques, en ayant recours à trois grandes stratégies :

- réduction des fonds alloués à l'éducation ;
- réduction des coûts ;
- augmentation des ressources complémentaires.

Le coût et le rendement dominant la politique actuelle, ce qui a donné plus d'importance aux agences financières telles que la Banque mondiale, avec des résultats prévisibles. Dans un document datant de 1995ⁱⁱ, la Banque mondiale signale que dans beaucoup de pays, "plus de projets en matière d'éducation pourraient voir le jour avec des fonds publics inférieurs ou égaux à ceux dépensés actuellement". Le groupe a conclu que ces pays avaient fixé un plafond pour le niveau acceptable du budget de l'éducation.

Or, ce n'est pas le cas pour d'autres postes budgétaires. Un rapportⁱⁱⁱ souligne que de nombreux pays en développement ont réduit le budget de l'éducation (et de la santé) entre 1972 et 1986, tandis que le budget de la défense a considérablement augmenté au cours de la même période. Cela a porté atteinte à la qualité de l'éducation, comme le signale la Banque mondiale : "...la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche a connu un recul considérable dans de nombreux pays".

Sources et mécanismes de financement

Cependant, il est indéniable qu'une augmentation des dépenses publiques n'est pas une solution. L'UNESCO signalait en 1995 que "presque aucun pays ne peut aujourd'hui financer un enseignement supérieur polyvalent grâce aux seuls fonds publics". D'autres organisations telles que l'OCDE et la Banque mondiale concluent qu'il faut trouver de nouvelles sources de financement et en modifier les mécanismes. La nouvelle stratégie vise surtout à transférer la gestion des fonds du gouvernement aux bénéficiaires directs. Les moyens d'y parvenir pourraient inclure:

- des plans de prêts aux étudiants ;
- des frais de scolarité et autres charges ;
- une diminution des bourses et un paiement des frais de pension ;
- la promotion d'un enseignement supérieur dépendant du secteur privé;
- une récupération des coûts via une "taxe sur les diplômés" ;
- des plans de travail-études avec des prêts aux étudiants et des programmes de service national ;
- un parrainage des étudiants par des entreprises ;
- des travaux de recherche et d'expertise que les universités feraient payer ;
- la vente de produits et de services par les universités ;

- des dons et des dotations privées.

Loin de résoudre la crise de l'enseignement supérieur, le groupe a eu le sentiment que ces nouvelles méthodes de financement risquaient de l'aggraver. En 1997, M. Tilak disait que les plans de prêts aux étudiants, par exemple, permettaient rarement de faire des économies dans les dépenses publiques. En répétant les propos de la Banque mondiale qui décrivait ces plans comme étant "relativement décevants", il affirme qu'ils "ne pourront jamais être autofinancés".

Ils font partie d'une tendance générale à faire intervenir les forces du marché dans ce secteur et à accorder une plus grande importance aux critères du marché. La Banque mondiale défend fermement cette vision des choses. Elle demande de "miser davantage sur les mesures d'encouragement et les instruments du marché pour faire appliquer les politiques" et exhorte les gouvernements à adopter et à contrôler des méthodes de financement liées aux résultats.

L'effet sur les enseignants

Cette réponse à la crise financière fondée sur la loi du marché lance un défi formidable à l'IE. Elle a conforté le pouvoir administratif dans l'enseignement supérieur et abouti à l'élaboration de politiques fondées sur des considérations strictement financières, telles que :

- le recours à des méthodes s'appliquant à des classes très peuplées, qu'elles conviennent ou non ;
- une réduction du nombre d'heures de cours effectives ;
- une diminution du temps imparti à la préparation et à la recherche ;
- un travail administratif accru ;
- un personnel engagé à plein-temps remplacé par un personnel contractuel ou à temps partiel.

Le raisonnement qui se cache derrière la conception s'appuyant sur le marché est le suivant : celle-ci doit aboutir à l'élaboration d'un budget décentralisé, rendant les établissements plus autonomes, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins du marché. Toutefois, cela suppose un contrôle du gouvernement par procuration. Le personnel est démoralisé et isolé. Il n'a plus voix au chapitre quant au fonctionnement de son établissement ou aux méthodes pédagogiques.

Les conditions de travail se sont dégradées dans de nombreux pays. Plusieurs membres du groupe ont signalé que leurs collègues avaient besoin de sources de revenus supplémentaires. Certains ont été engagés dans le domaine de la recherche pour le compte du gouvernement ou d'une société et nombre d'entre eux ont même été obligés de chercher un deuxième emploi dans un domaine autre que celui de l'enseignement.

Les effets sur les étudiants

Au sein du groupe, il ne fait aucun doute que si l'enseignement supérieur est financé par les étudiants plutôt que par le gouvernement, cela risque de limiter l'accès à l'enseignement supérieur et de porter gravement préjudice aux étudiants les plus défavorisés. Les plans visant à atténuer les effets de cette approche, tels que les prêts, les bourses, etc., ont été accueillis avec scepticisme. Les prêts risquent particulièrement de dissuader les étudiants d'exercer des métiers tels qu'enseignant ou infirmier où les salaires sont tels qu'ils leur faudra longtemps pour rembourser leurs dettes.

Conclusion

Bien évidemment, il existe des points de vue divergeants quant aux différentes méthodes de financement de l'enseignement supérieur - mais l'unanimité se dégage sur la nécessité d'opter pour des méthodes visant à améliorer l'enseignement au lieu d'économiser un maximum d'argent.

La question est de savoir si l'éducation est un bien public ou privé. La Banque mondiale est claire à ce sujet : elle estime que l'éducation est principalement financée par les fonds publics et que, par conséquent, elle doit constituer une priorité. Or, elle est au service des individus et il conviendrait dès lors qu'une partie des frais leur incombe.

Le point de vue de l'IE doit être tout aussi clair. Les méthodes précises de financement de l'éducation seront différentes dans chaque pays en fonction du cadre économique et culturel. Mais deux principes sous-jacents doivent prévaloir dans la gestion de l'éducation:

- la politique doit être élaborée en fonction de critères pédagogiques et non financiers ;
- l'éducation doit être considérée comme un bien public et non comme un produit livré au lois du marché.

Cela signifie que les gouvernements devront assumer la responsabilité de financer l'éducation de manière adéquate et ne pas faire assumer cette responsabilité aux étudiants et leur famille. Cela signifie qu'il ne sera plus possible de faire des économies à court terme en augmentant le nombre de salariés engagés à durée déterminée ou à temps partiel.

Le marché du travail et la société

Résumé

Le groupe a étudié la manière dont l'enseignement supérieur peut répondre aux besoins de formation de la société de l'information. Le marché du travail doit évoluer rapidement de manière à suivre le rythme de la demande insatiable de nouveaux produits, de la part des fabricants et des consommateurs. Une grande partie de cette demande est alimentée par des innovations techniques, ce qui signifie que les travailleurs devront suivre une nouvelle formation et acquérir de nouvelles connaissances. Le problème est que personne ne sait exactement quelles connaissances, car personne ne sait exactement de quels produits il s'agit. Compte tenu de cette incertitude, le groupe a conclu qu'il ne fallait pas essayer de prévoir quels allaient être les besoins, mais plutôt établir des principes pédagogiques généraux fondés sur la qualité et le partenariat – ainsi que sur une bonne connaissance du rôle principal du secteur de l'enseignement supérieur.

Le marché du travail et la société

Il devient difficile, et même impossible, de prévoir avec exactitude la manière dont le marché du travail va évoluer et les besoins auxquels il devra répondre. La frontière

entre le travail et l'apprentissage, de même qu'entre le travail et les loisirs tend à s'estomper. Personne ne sait quels produits vont apparaître, ou quelles seront les nouvelles demandes des consommateurs.

Il faudra cependant élaborer une nouvelle politique. Les nouvelles technologies entraînent des changements de plus en plus rapides. Les travailleurs devront être hautement qualifiés lorsqu'ils entreront sur le marché du travail. Ils devront également être prêts à suivre de nouvelles spécialisations au fil de leur carrière professionnelle. Les établissements d'enseignement supérieur auront la responsabilité de former les étudiants de manière adéquate afin qu'ils acquièrent connaissances et flexibilité. Après avoir préparé les étudiants à suivre une éducation permanente, l'enseignement supérieur devra également être sûr de pouvoir assumer la responsabilité de cet apprentissage. Les méthodes pédagogiques les mieux adaptées aux étudiants qui passent de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur ne conviennent pas aux étudiants qui "disposent d'une seconde chance". Il faudra élaborer de nouvelles méthodes pédagogiques et un nouveau programme d'études adaptés à chaque groupe d'étudiants.

Connaissances technologiques

L'objectif principal de toutes les nouvelles méthodes consistera à doter les étudiants de connaissances technologiques. L'enseignement supérieur est bien placé pour répondre à cette demande, compte tenu du fait que la recherche lui est étroitement liée. Dans de nombreux cas, les établissements d'enseignement supérieur sont eux-mêmes à l'origine des innovations, car ils constituent le berceau des progrès scientifiques.

Toutefois, certains membres du groupe craignent qu'une trop grande importance accordée aux techniques de pointe suppose une spécialisation trop poussée. Tout le monde s'accorde à mettre l'accent sur l'excellence, sur une approche de l'apprentissage flexible et imaginative, ainsi que sur certaines orientations technologiques bien définies.

Partenariats pour la formation

Les entreprises et les sociétés ont aussi leur rôle à jouer. Il serait difficile de préciser le rôle des sociétés, mais il est évident qu'elles doivent se considérer elles-mêmes comme les partenaires pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur. Cela ne signifie pas qu'elles doivent fournir des enseignants, mais il leur faut collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur pour organiser des programmes de formation. De nombreux programmes de ce type ont déjà été élaborés dans le monde. Ils permettent d'assurer une meilleure insertion des étudiants et pourraient fournir une méthodologie permettant d'établir un programme de formation complet.

Or, pour y parvenir, ils devront reposer sur un partenariat bien défini, dont les rôles de chaque partenaire seront clairement précisés. Les établissements seront eux-mêmes responsables de l'exécution des programmes, car leur compétence garantira leur qualité. Les sociétés devront être fort impliquées et consultées et les syndicats représentant les enseignants et personnel auxiliaire devront également jouer un rôle prépondérant.

Le rôle des syndicats

Le rôle des syndicats doit dépasser les programmes individuels au sein des

universités. L'IE et ses affiliés devront contrôler les changements des politiques d'emploi des entreprises afin de faire en sorte qu'elles s'engagent à offrir des emplois sûrs et de grande qualité. Beaucoup de sociétés, notamment les multinationales, utilisent des mots à la mode tels que flexibilité et mobilité qui ne traduisent en fait qu'un dumping social, une dépréciation des qualifications et l'introduction du travail à temps partiel et à court terme.

Conclusion

Les changements abordés au sein du groupe auront un impact évident sur tout le monde. Pour mettre à profit ces changements, il faut que les entreprises et l'industrie travaillent en étroite collaboration avec l'enseignement supérieur - mais il faut accepter que l'enseignement supérieur assume le rôle principal afin de garantir une formation de grande qualité.

Ce sont les enseignants qui devront se charger de la formation et de l'apprentissage dont les travailleurs de demain auront besoin. Les sociétés devront les appuyer en leur accordant l'importance qu'ils méritent. L'enseignement supérieur doit être le fer de lance du progrès, encourager les innovations, contrôler la science et la technologie et appuyer les nouvelles découvertes et technologies.

Dans ce cas, les enseignants eux-mêmes devront suivre un apprentissage permanent. Ils sont suffisamment compétents et responsables pour mener cette révolution à bien et la société doit s'assurer qu'ils sont dotés des compétences et des ressources nécessaires pour y parvenir.

Responsabilité et autonomie des établissements

Résumé

Le groupe a abordé la façon dont l'enseignement supérieur pouvait conserver son autonomie et défendre la liberté d'enseignement, tout en maintenant ses relations avec l'Etat et en suivant l'évolution du marché. Pour être efficaces, les établissements d'enseignement supérieur doivent être autonomes. Ils doivent néanmoins être investis d'une responsabilité vis-à-vis de la société. Comment y parvenir ? Et comment l'Etat et/ou le marché peuvent exercer leur influence légitime sans prendre le contrôle des opérations ? La solution consiste peut-être à distinguer l'autonomie des établissements et la liberté d'enseignement - et à garantir cette dernière en établissant une convention internationale sur l'enseignement supérieur devant être respectée par tous les pays à l'heure d'élaborer leur politique.

Responsabilité et autonomie des établissements

L'autonomie et la liberté d'enseignement des établissements d'enseignement supérieur ne doivent pas être des notions abstraites, mais doivent leur permettre d'accomplir leur travail. Les enseignants ne peuvent enseigner de manière efficace et conserver leur créativité que dans un climat de liberté d'enseignement. Toutefois, l'autonomie est tout aussi importante. Sans autogestion, les enseignants deviendront des subordonnés

investis d'un sens de la responsabilité publique restreint.

Ce sens de la responsabilité est fondamental. L'autonomie dépend du fait que les établissements essaient de former des étudiants dont le sens de la conscience sociale aille de pair avec un haut niveau d'études supérieures. Cependant, l'Etat ne doit jouer qu'un rôle secondaire à l'heure d'organiser l'enseignement supérieur et de déterminer le profil des étudiants qu'il forme; obligation de rendre des comptes ne signifie pas servilité.

Relations avec l'Etat

Les relations entre l'enseignement supérieur et l'Etat ne sont pas définies. La situation idéale se présente lorsqu'un pays est suffisamment riche pour financer convenablement l'enseignement supérieur et suffisamment libre pour lui permettre d'être autonome. Dans certains cas, les universités ont dû se libérer du joug d'un Etat tout-puissant. Dans d'autres, l'Etat a lui-même cessé de contrôler l'enseignement afin de se débarrasser des dépenses financières que suppose l'organisation de cette bureaucratie complexe.

Au cours des dernières années, c'est ce dernier cas de figure qui a prévalu dans les pays occidentaux. La déréglementation a conduit à un assouplissement du contrôle de l'Etat et à une autonomie grandissante des établissements. Cette constatation vaut pour des aspects administratifs tels que les salaires et les conditions de travail, ainsi que pour les problèmes pédagogiques.

Cependant, la perte du contrôle de l'Etat est souvent allée de pair avec une perte financière. La plupart des gouvernements ont abandonné tout contrôle pour des raisons financières et non pédagogiques. L'enseignement et le bien-être constituent depuis longtemps des cibles de choix lorsque les gouvernements veulent réaliser des économies visant à maîtriser les dépenses publiques.

Ces économies ont souvent été accompagnées par l'introduction d'éléments du marché tels que la concurrence. Cela se fait généralement au nom de la liberté d'enseignement, mais il s'agit souvent d'un prétexte. Les gouvernements qui établissent des systèmes de sélection pour l'allocation de subventions n'appliquent pas les "lois du marché" : ils contraignent seulement les enseignants à lutter pour des subventions. Un système de sélection doit être équitable, et non concurrentiel, s'il est élaboré au service de l'enseignement. Le groupe a signalé que l'application de critères tels que l'efficacité et le rendement engendrerait des antagonismes et des discriminations parmi les enseignants.

Relations avec le marché

Les réductions au niveau du financement signifient naturellement que les établissements d'enseignement supérieur doivent se tourner vers le secteur privé. Cela constitue cependant une menace supplémentaire, peut-être même plus grave, pour leur autonomie. Le marché fournira tout l'argent nécessaire - mais dans un but bien précis. Les demandes du marché peuvent infiltrer les établissements et altérer la qualité de l'enseignement pour que celui-ci s'adapte à ces exigences.

Le financement privé peut également modifier la gestion et les conditions de travail. Une gestion dépendant du marché répondra à un besoin d'efficacité et de rendement, et ce, à des coûts plus bas que dans un climat de liberté d'enseignement. Il pourrait y avoir moins d'enseignants et un soutien moindre de la part du personnel administratif et des administrations. Cela pourrait supposer davantage de travail pour les enseignants (universitaires et non-universitaires) et la détérioration de la qualité de

l'enseignement.

Trouver le juste milieu - le nouveau rôle de l'Etat ?

Tous les pays semblent connaître des difficultés pour maintenir un enseignement à grande échelle. Le groupe a cité l'exemple du Japon comme pays où, malgré une longue tradition d'interventionnisme de l'Etat, le gouvernement a dû déléguer des pouvoirs au secteur privé. Toutefois, si l'Etat a été contraint de renoncer au contrôle du marché, le groupe se demande s'il pouvait servir d'intermédiaire entre les impératifs économiques et pédagogiques.

Un problème se pose néanmoins : l'Etat tend naturellement à soutenir le marché. Il vote des lois et impose des règlements aux universités pour les forcer à satisfaire les demandes du marché, et non pour restreindre ces demandes. Si l'Etat est incontournable, cela pose une question politique fondamentale : il s'agit de savoir à quel point le pays est libre.

Comme nous l'avons dit, la politique et l'économie actuelles tendent vers une déréglementation, une libéralisation des systèmes sociaux et une autonomie grandissante de l'éducation. L'une des graves conséquences de cette situation est la façon dont les conventions collectives sont décentralisées. Dans ce domaine au moins, les syndicats doivent souligner que l'Etat a toujours un rôle à jouer dans la fixation de salaires et des conditions de travail minimales au niveau national.

Mais attention. Si l'Etat exerce un trop grand contrôle sur les conditions de travail, par exemple, les enseignants risquent de devoir simplement obéir et s'adapter aux politiques dictées par le gouvernement. Ils ne seront plus investis d'une responsabilité envers leurs étudiants ou l'opinion publique.

Il serait souhaitable de limiter l'autonomie des établissements, mais le problème est de savoir où mettre la barre. Posons à nouveau l'exemple du Japon. Il a été dit que malgré l'impression d'autonomie, le ministère de l'éducation exerçait une domination politique. Les enseignants peuvent choisir leur propre doyen, élaborer leur propre programme d'études et poursuivre leur propre programme de recherche, mais les décisions contraires aux politiques du ministère sont simplement ignorées.

La solution consiste peut-être à mettre une limite au niveau international, et non plus dans chaque pays.

Conclusion

L'Etat ne doit pas trop intervenir dans le fonctionnement des établissements.

D'ailleurs, dans le climat économique actuel, il ne le souhaite pas. On ne peut plus freiner la déréglementation. De nombreux gouvernements estiment que l'éducation est trop complexe à gérer et trop coûteuse.

Cependant, l'Etat ne peut pas l'abandonner complètement. Les répercussions sur les pays où les principes démocratiques sont moins bien établis seraient catastrophiques. La restructuration de l'éducation serait un euphémisme pour la privatisation. Les gouvernements mèneraient cette opération sans se soucier de l'égalité de chances dans l'éducation et encore moins des droits des enseignants.

Les avantages d'une plus grande autonomie ne pourraient jamais compenser les dommages causés. D'autres pays seraient tentés d'adopter une politique de réduction des dépenses - par exemple, en copiant les politiques qui réussissent (c'est-à-dire moins coûteuses), telles que l'introduction d'un système de contrat pour les enseignants de l'enseignement supérieur. Ces politiques mineraient le statut des enseignants et de l'enseignement supérieur en-soi.

Le groupe a suggéré que les enseignants doivent peut-être accepter que l'on fixe certaines limites à l'autonomie en échange d'une liberté d'enseignement - un concept défini comme "autonomie contrôlée" - appuyée par l'acceptation de critères communs en matière d'enseignement supérieur que tous les gouvernements doivent respecter avant de prendre des décisions politiques.

Ces critères communs pourraient s'inspirer de la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Il ne s'agirait pas de remettre l'enseignement au même niveau dans tous les pays, mais de fixer des limites permettant doter chaque pays d'une flexibilité suffisante pour élaborer ses politiques pédagogiques en fonction de ses besoins, tout en préservant le statut des enseignants et en garantissant la liberté d'enseignement.

Droits et libertés des enseignants dans l'enseignement supérieur

Résumé

Le groupe a étudié deux problèmes, bien qu'ils soient tous deux liés : la liberté d'enseignement des enseignants engagés dans la recherche, afin qu'ils puissent explorer les domaines qu'ils veulent, et leurs droits en tant qu'employés à avoir leur mot à dire dans l'établissement des politiques et des priorités de leurs établissements. Le groupe a conclu que le seul moyen de protéger ces droits et libertés serait que l'Internationale de l'Éducation élabore une Charte mondiale sur la liberté d'enseignement.

Les droits et libertés des enseignants dans l'enseignement supérieur

La liberté d'enseignement peut être confrontée à deux types de menace : indirectement, lorsque la pression sur les ressources peut signifier que l'investisseur essaie de prendre le pouvoir ou lorsque les pressions commerciales ou les problèmes tels que ceux des droits d'auteur menacent de limiter les connaissances; et directement, lorsque l'État ou d'autres forces essaient de contrôler ce que les étudiants peuvent apprendre et ce que les enseignants peuvent enseigner.

Ces menaces peuvent s'aggraver si les établissements chargent exclusivement les "professeurs" de prendre des décisions.

Ressources sous pression

Tout établissement coûtant de l'argent public - ou privé - est confronté à des pressions sur les ressources, que les fonds soient alloués à des projets spécifiques ou pour le personnel et les équipements en général. Les enseignants peuvent se retrouver écartés de la prise de décisions tandis que différents groupes luttent pour imposer leurs priorités. Il leur est de plus en plus demandé de faire de la recherche appliquée et non plus de la recherche fondamentale. Étant donné que les coûts salariaux représentent une grande partie des fonds disponibles, cela se répercute immédiatement sur le type

de contrats offerts (à temps partiel ou à temps plein, à durée déterminée ou indéterminée). Les ressources affectées aux bâtiments ou à l'équipement font également l'objet d'un examen minutieux, et les budgets serrés peuvent limiter le matériel disponible.

Droits d'auteur

La cession des droits d'auteur (et, bien sûr, des paiements qui en découlent) a toujours fait l'objet d'une controverse. Il faut rétablir un équilibre entre le droit individuel de tirer profit de ses propres recherches et les droits de l'établissement lui-même. Les droits ne doivent pas être strictement définis au point de limiter l'échange des connaissances - vital pour la communauté académique - mais il convient de mieux les réglementer de manière à mettre un terme au piratage. Il est nécessaire d'établir une réglementation internationale, d'autant plus que l'internet est en pleine expansion.

Contrôle centralisé

Les régimes totalitaires n'hésitent pas à contrôler l'enseignement et la recherche dans leur pays. Néanmoins, même dans les sociétés démocratiques, il existe des groupes qui cherchent à exercer un pouvoir sur les établissements d'enseignement supérieur. Les groupes de religieux fondamentalistes d'Occident et d'Orient en sont l'exemple parfait ; mais il existe d'autres moyens d'exercer un pouvoir sur les enseignants, plus subtils, et peut-être même plus efficaces.

Insister sur le besoin d'enseigner peut limiter le temps que les enseignants peuvent consacrer à la recherche. La soif de performance et la grande concurrence qui en résulte entre enseignants, devant toutes deux servir à améliorer l'enseignement supérieur et à repousser les frontières de la connaissance, peuvent avoir un effet inverse.

Par ailleurs, et ce qui est plus grave, la participation aux prises de décisions et aux conseils d'administration est souvent antidémocratique. Seuls les "professeurs" peuvent participer à la prise de décision ou siéger au conseil d'administration. D'autres membres du personnel se retrouvent impliqués dans des projets sur lesquels ils n'exercent aucun contrôle. Ce problème doit interpeller les syndicats car il concerne autant les droits fondamentaux sur les lieux de travail que l'efficacité administrative.

Conclusion

Ce groupe a soulevé une série de questions qui doivent être abordées par le Comité sectoriel de l'enseignement supérieur de l'IE, et, de préférence, conjointement avec l'Entraide Universitaire Mondiale.

La seule vraie façon de résoudre les problèmes consisterait à développer une Charte mondiale sur la liberté d'enseignement.

Conditions d'emploi et de travail

Résumé

Le groupe a étudié la manière dont les conditions de travail des enseignants affectaient actuellement la qualité de l'enseignement, en portant une attention toute particulière à la croissance des emplois précaires et des contrats à durée déterminée ou à temps partiel. Ils ont abordé la façon dont les syndicats pouvaient être sûrs que leurs membres étaient protégés, que la qualité de l'enseignement s'améliorait et que l'égalité de chances du personnel et des étudiants était promue pour contrer ces tendances. Le groupe a senti que les syndicats devaient adopter une position plus ferme pour combattre la précarité du travail et pour insister sur le fait qu'une atteinte au statut des enseignants supposait une atteinte à la qualité de l'enseignement.

Conditions d'emploi et de travail

Les conditions d'embauche des enseignants sont dissociées des grandes questions portant sur la qualité de l'enseignement - comme si leur salaire et leur statut constituaient des éléments n'ayant aucun impact sur la façon d'exercer leur profession. Le groupe a évalué la façon dont la marge brute d'autofinancement, au lieu de la qualité, prévalait en matière de politique, et ce, dans trois domaines :

- les conventions collectives;
- la précarité de la main-d'œuvre;
- l'égalité de chances et des salaires.

Les conventions collectives

Il a été difficile de tirer des conclusions précises de la discussion au sujet des conventions collectives du travail. Dans certains pays, les syndicats ont subi des pressions pour qu'ils décentralisent les conventions collectives, mais pas partout. Certains pays ne disposaient pas au départ de structures de négociations centralisées et d'autres pays ont senti que les négociations au niveau local aidaient leurs membres. Il a également été dit qu'un appui ferme des syndicats nationaux pouvait aider les négociateurs locaux à minimiser les écarts de salaires.

L'IE pourrait jouer le même rôle au niveau international en rassemblant des informations et en aidant les syndicats à échanger des informations sur les tendances des conventions collectives dans le monde.

Il a également été souligné que les structures et les programmes de conventions collectives devaient s'étendre au-delà des conditions d'embauche et aborder les problèmes tels que la précarité d'emploi et l'égalité de chances.

Précarité d'emploi

La plupart des pays représentés au sein du groupe de travail ont constaté une augmentation plus ou moins nette du nombre d'employés engagés à durée déterminée ou à temps partiel (personnel occasionnel), surtout en Argentine, en Australie, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, mais moins en Croatie, en Hongrie et en Pologne. Il faut distinguer les contrats à temps partiel et à durée déterminée. Par exemple, les contrats à temps partiel revêtent certains avantages : ils peuvent servir à promouvoir l'égalité de chances ou un plan de carrière positif. Cependant, ils servent en général à réduire les coûts. Et l'on abuse excessivement de ces deux types de contrats - au détriment de la qualité de l'enseignement.

Cela ne nuit pas aux capacités du personnel occasionnel, mais est inhérent à ses

relations avec l'établissement. Ces enseignants sont forcément moins disponibles pour leurs étudiants; ils feront moins de progrès dans la recherche, ce qui nuira à la qualité de l'enseignement et ils seront beaucoup moins impliqués dans la communauté académique. Tout cela revient à isoler le personnel occasionnel des aspects de la vie universitaire qui constituent la vraie nature de l'enseignement supérieur.

Les enseignants et leur syndicat ont dû s'élever contre ce qui devenait une grave menace pour l'enseignement - et s'assurer qu'ils avaient le droit de le faire. Certains pays disposaient de mécanismes pour contrôler la qualité et les syndicats étaient impliqués dans ce processus. D'autres pays doivent insister pour disposer de telles structures et tous les syndicats doivent s'assurer que la sécurité de l'emploi figure en bonne place à l'ordre du jour du débat public sur la qualité de l'enseignement.

Egalité des chances et des salaires

Le groupe a étudié tous les aspects de l'égalité de chances : la discrimination sexuelle, la discrimination contre les enseignants plus âgés, les minorités ethniques, les handicapés et la discrimination sociale.

Dans plusieurs pays, les syndicats ont tenté d'instaurer des mécanismes pour lutter contre la discrimination sexuelle, essentiellement par le biais d'initiatives de négociations collectives. Néanmoins, elles ont souvent eu peu d'impact sur les problèmes fondamentaux, entre autres sur le temps nécessaire pour que ces initiatives aient des répercussions sur les échelons supérieurs de la hiérarchie.

Cela a occasionné des désavantages pour des groupes spécifiques à tous les niveaux. Par exemple, le taux d'abandon chez les étudiants du premier niveau d'études supérieures était supérieur chez les minorités ethniques, et ceux-ci étaient encore moins représentés au sommet de l'échelle académique.

L'une des solutions consisterait à octroyer au personnel désigné sous le nom de "groupe protégé" une année sabbatique avant d'être titularisé. De tels mécanismes devraient être élaborés et ajoutés à l'ordre du jour des négociations collectives. Les négociations collectives devraient également jouer un rôle important dans le contrôle et l'application des programmes d'égalité de chances au niveau national et dans les établissements.

Questions importantes

Quelles sont les tendances des négociations collectives dans l'enseignement supérieur ?

Il est évident que le gouvernement exerce des pressions pour décentraliser les négociations sur les conditions de travail, mais cette tendance n'est pas apparente.

Comment l'IE et ses affiliés peuvent-ils réagir à ces tendances ?

Il est primordial que les syndicats s'enrichissent mutuellement et établissent des relations plus étroites. L'IE doit jouer un rôle important dans l'étude des conditions d'emploi dans le monde, dans la réalisation d'études comparatives et dans la promotion de programmes de formation pour les négociateurs syndicaux.

L'IE doit également rassembler des informations et servir de bureau central pour que les syndicats puissent y stocker des informations sur les problèmes et les stratégies de négociations collectives et y accéder.

Cette fonction doit exister au niveau national et régional de sorte que les syndicats

puissent accéder à tous les niveaux du réseau d'information et de contacts pouvant leur venir en aide pour leurs besoins spécifiques en matière de négociation.

Le travail temporaire est-il de plus en plus répandu dans tous les pays ?

La réponse est oui. Même les pays où l'on tend à moins restreindre le travail à temps plein, les niveaux de salaires ont souvent chuté au point que ces emplois sont de fait passés à temps partiel.

Comment les syndicats doivent-ils réagir ?

Au niveau mondial, l'IE et l'UNESCO doivent réaliser un rapport conjoint sur la menace que fait peser la précarité de la main-d'œuvre sur la qualité de l'enseignement supérieur.

Au niveau national, les syndicats doivent mener une campagne vigoureuse contre le recrutement de travailleurs occasionnels et rendre publique la menace que constitue la croissance des emplois précaires pour la qualité de l'enseignement supérieur.

Cette vision des choses peut être soulevée dans le cadre des négociations collectives en :

- limitant le nombre de contrats à durée déterminée ou à temps partiel.
- insistant sur le fait que les contrats à durée déterminée doivent seulement être appliqués en cas de nécessité et que des indemnités de licenciements doivent être versées lorsque le contrat n'est pas renouvelé.
- élaborant des systèmes conjoints au sein des établissements afin de contrôler les effets des contrats à durée déterminée ou à temps partiel.

Comment les syndicats peuvent-ils établir un lien entre les attaques menées à l'encontre des conditions d'emploi et la menace pesant sur l'égalité d'accès à l'emploi ?

Les syndicats doivent protéger les "déclencheurs de sonnette d'alarme" - les membres du personnel qui s'opposent à toute tentative de restreindre l'accès à l'enseignement supérieur pour d'autres raisons que le mérite.

Ils doivent mener campagne pour l'égalité d'accès et l'égalité de chances et pour inclure ces problèmes à l'ordre du jour des négociations collectives.

Par ailleurs, ils doivent mener une campagne en s'alliant avec les étudiants et l'opinion publique.

Comment peut-on protéger l'évolution de la profession grâce aux négociations collectives ?

Les syndicats doivent insister sur le fait qu'ils ne sont liés à aucun type de statut professionnel, mais qu'ils veulent que les contrats à durée déterminée ou à temps partiel ne soient conclus que lorsque cela s'avère justifié et que ce sont le personnel et les étudiants qui en profitent, plutôt que d'y voir une simple manière de réduire les dépenses.

Conclusion

La croissance du travail précaire du personnel académique est une évidence; les syndicats sont d'ailleurs persuadés que cela nuira à l'enseignement si l'on n'inverse pas la tendance. Aussi, les syndicats doivent-ils concentrer leurs efforts pour persuader les établissements et l'opinion publique, qui en fin de compte en subissent les conséquences, que la précarité d'emploi ne constitue pas une bonne stratégie économique.

La table des négociations est un lieu très important dans ce débat. Il est primordial que

les stratégies de négociations des syndicats mettent l'accent sur le rapport entre la baisse de la qualité, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail et qu'ils élargissent le débat pour inclure l'égalité de chances pour tous dans la définition des conditions d'emploi.

En outre, il faut mener une campagne afin que l'opinion publique prenne conscience des conséquences négatives de la précarité de l'emploi sur l'enseignement supérieur. Pour ce faire, il faut que cette campagne touche tous les niveaux et repose sur une bonne recherche. L'IE doit être le fer de lance de cet effort de recherche.

Conclusions de la conférence

La conclusion probablement la plus évidente - qui obtiendra certainement l'approbation du plus grand nombre dans l'enseignement supérieur - est celle que la conférence avait tirée avant de débiter : le secteur est en crise. Et la nature de cette crise est telle qu'il semble impossible d'y mettre un terme. Les gouvernements sont soumis à une forte pression économique pour réduire les dépenses publiques, à une forte pression politique pour que davantage d'étudiants aient accès à l'enseignement supérieur et à une forte pression commerciale pour élaborer des programmes de recherche visant à lancer de nouveaux produits sur le marché.

Les gouvernements ont essayé de résoudre ces conflits d'intérêts de plusieurs façons, mais ils souhaitent tous réduire les dépenses publiques. Il est implicitement supposé que c'est possible sans nuire à la qualité de l'enseignement. Toutefois, les groupes de travail ont étudié attentivement les solutions proposées, et ils sont loin d'être convaincus.

Les solutions portent généralement sur trois domaines :

- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- la réduction des coûts du travail ;
- la recherche de nouvelles sources de financement.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour économiser de l'argent semble attrayante, notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur en matière d'enseignement à distance. Mais un problème se pose : toutes les organisations qui considèrent que cette solution permet d'économiser de l'argent n'ont pas une connaissance parfaite des nouvelles technologies. Le coût réel que suppose l'introduction et le maintien de ces technologies est considérable, et une fois pris en compte, les chiffres tendent à paraître beaucoup moins attrayants - si les résultats financiers constituent une priorité. Ces coûts comprennent :

- le câblage et l'installation du matériel ;
- la maintenance et le remplacement de l'équipement ;
- la formation des utilisateurs ;
- le paiement des licences des logiciels ;
- le recrutement de l'équipe technique ;

- la mise à jour du matériel et des logiciels.

Une erreur d'appréciation des bénéfices réels et des coûts réels de l'introduction de ces technologies risquent également d'accentuer "les différences en matière d'information" entre les pays et au sein des pays. Ces technologies peuvent servir à combler ces différences à condition que l'on soit prêt à faire les investissements nécessaires.

La réduction des coûts du travail

Il semblerait qu'il s'agisse là d'un domaine où les forces du marché n'interviennent jamais. Toute société privée devant recruter et garder un personnel hautement qualifié offrirait un contrat global garantissant un bon salaire, des conditions de travail décentes, de bonnes perspectives de carrière et une sécurité de l'emploi.

Contrairement à l'enseignement supérieur. Les demandes pour un enseignement supérieur de qualité n'ont jamais été aussi fortes. Les sociétés veulent plus que jamais engager du personnel hautement qualifié et on sait en général que le recours à ces technologies de l'information et de la communication signifie qu'une nouvelle approche de l'enseignement est nécessaire et doit reposer sur un enseignement continu.

Dans ce secteur, les salaires sont tellement bas et les conditions de travail tellement mauvaises que dans certains pays les enseignants doivent exercer une deuxième profession dans un autre secteur pour survivre. On constate ainsi une explosion du recours aux contrats à temps partiel et au personnel temporaire.

A nouveau, la conférence n'est pas opposée au principe de ce type de contrats. Mais lorsqu'ils servent simplement à économiser de l'argent, il est indéniable que la qualité de l'enseignement est menacée. Il faut supprimer cet aspect financier. Le personnel engagé à temps partiel ou à durée déterminée doit pouvoir jouir des mêmes droits et privilèges que le personnel engagé à temps plein. Ce n'est qu'ensuite que les propositions de recrutement dans ces conditions pourront être débattues, et ce, dans l'unique intérêt de l'établissement, des étudiants et du personnel.

La recherche de nouvelles sources de financement

On s'accorde à dire que les jours de l'enseignement supérieur financé par les fonds publics sont comptés. Nombreux sont les gouvernements qui voient dans le budget de l'éducation un simple gaspillage de l'argent public, plutôt qu'un investissement. Des institutions telles que la Banque mondiale ne cachent pas que la meilleure façon de financer l'enseignement est de faire payer les étudiants via un plan de prêt ou une taxe sur l'enseignement supérieur. Ils conviennent toutefois qu'il est peu probable que cette politique soit un jour appliquée. Cependant, la prédominance de telles théories à l'heure où les finances publiques sont partout au plus bas risque de condamner à mort l'éducation financée par l'Etat à la suite d'une multitude de compressions budgétaires sous le prétexte de promouvoir de "nouvelles sources de financement".

Cela revient à faire payer une partie ou la totalité des coûts aux étudiants, ou à chercher un financement privé via un parrainage, la vente de produits ou de services ou des donations.

Faire payer davantage les étudiants impliquera une baisse du nombre d'étudiants. Les étudiants les plus démunis seront discriminés et il sera difficile d'inciter les étudiants à exercer des métiers situés dans la tranche des petits revenus, tels qu'enseignants ou infirmiers. Il sera aussi plus difficile d'attirer les étudiants plus âgés qui ont une famille à charge, ce qui les dissuade de faire des dépenses supplémentaires. Il s'agit,

pour le moins, d'un moyen pervers de répondre au besoin d'un nombre croissant d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

La conférence n'était pas opposée au principe du financement privé. Celui-ci revêt de nombreux avantages. Il peut conduire à un partenariat entre établissements et entreprises et à une plus grande communication entre les deux secteurs. Dans certains cas, il peut même aider à protéger la liberté d'enseignement contre le pouvoir démesuré de l'Etat.

Toutefois, il présente également des dangers. Par exemple, il peut fausser les politiques de recherche, en stimulant la recherche appliquée au lieu de la recherche fondamentale. Et plus grave encore, les enseignants risquent de perdre le contrôle des établissements d'enseignement supérieur au profit des gestionnaires. Ces établissements ne sont pas des sociétés privées et ils ne peuvent pas fonctionner de la même façon. Ils ont leur propre culture, laquelle est essentielle à leur fonctionnement : une culture de la connaissance et de la créativité qu'il est impossible de mesurer en termes de profits et pertes et qu'il faut protéger à tout prix.

Vendre des produits et des services peut être utile. Les universités peuvent et doivent faire de la recherche sous contrat avec le secteur privé. Mais il est dangereux que ces pratiques deviennent prédominantes dans les programmes de recherche des établissements. Il en résulte un recul inévitable de la recherche fondamentale, laquelle elle vitale pour l'enseignement supérieur.

Retour aux principes fondamentaux

Le problème avec ces réactions à la crise de l'enseignement supérieur est qu'elles reposent toutes sur le problème financier, comment peut-on accroître le nombre croissant d'étudiants et les compétences tout en dépensant moins d'argent ? Mais il s'agit là d'une mauvaise façon d'aborder les choses. La question sous-jacente est de savoir quels sont les principes sur lesquels notre système éducatif doit reposer. Une fois établis, ces principes permettront de résoudre le problème financier. En d'autres termes, il faut demander à quoi servent ces dépenses et non leur montant.

Pour l'IE, le principe le plus important est le suivant : l'éducation est un bien public pour lequel le public doit être prêt à payer. Les forces du marché n'appliquent pas ce principe, et il serait insensé de prétendre le contraire. Quelle que soit l'optique, faire payer les étudiants pour leur éducation comme s'il s'agissait d'un produit revient à raisonner en termes commerciaux. Cela va à l'encontre du besoin généralisé d'augmenter le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur et de promouvoir la formation continue. Si les gouvernements prennent ce problème au sérieux - et il est indéniable que cette demande est très forte - ils devront reconnaître qu'ils sont les seuls à pouvoir financer l'expansion du secteur.

Reconnaître ce fait change toute la perspective. La question porte alors sur la rentabilité et non plus sur les coûts. Le critère devient pédagogique et non plus administratif. Par exemple, les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer et contribuent énormément à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur ainsi que la façon dont les cours sont donnés dans les établissements. Elles peuvent rendre les établissements plus efficaces et rentables ; mais il s'agit de conclusions qui devront être tirées par les enseignants et non par des comptables.

Les coûts du travail doivent être estimés de la même manière. Des économies pourront être réalisées si le personnel engagé à temps partiel remplace le personnel engagé à temps plein et si le personnel temporaire remplace le personnel engagé à durée indéterminée. Cela coûtera moins cher de réduire au maximum les dépenses en services de maintenance et de transférer la charge de travail aux enseignants. Les

établissements peuvent atteindre leurs objectifs budgétaires en maintenant des salaires bas. Voilà comment, hélas, de nombreux gouvernements tentent de réduire les dépenses publiques. Il en résulte un personnel isolé et démoralisé qui, avec la meilleure volonté du monde, ne peut pas fournir l'enseignement de grande qualité que les étudiants et la société espèrent et dont ils ont besoin.

Le financement privé doit jouer un rôle prépondérant, notamment dans la promotion de la recherche et le maintien des compétences que les sociétés estiment nécessaires, mais il doit s'ajouter aux dépenses publiques au lieu de les remplacer. Dans la même optique, il doit exister une étroite collaboration entre l'enseignement et le secteur privé, mais les experts en éducation doivent avoir le dernier mot en matière de pédagogie. Le rapport entre recherche fondamentale et appliquée en est l'exemple parfait. Le secteur privé a clairement besoin de la recherche appliquée de manière à pouvoir rapidement lancer de nouveaux produits sur le marché. Or, ce type de recherche ne peut se développer que dans le cadre de la culture de la connaissance et de la créativité instaurée par la recherche fondamentale, laquelle peut être stimulée par le secteur public.

Le rôle des syndicats

L'IE et ses affiliés doivent passer à l'offensive au nom de l'enseignement supérieur. La conférence propose une série de projets visant à établir les principes qui doivent étayer l'avenir de l'enseignement supérieur. Ces principes sont les suivants :

- appuyer le projet de Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur;
- élaborer un code de déontologie administrative de l'IE pour l'enseignement supérieur ;
- élaborer une Charte mondiale sur la liberté d'enseignement.
- publier une déclaration de principe sur l'enseignement à distance ;
- publier pour les membres des lignes directrices sur les technologies de l'information et de la communication et sur l'enseignement à distance ;
- publier une déclaration de principe sur les droits de propriété intellectuelle.

Ces éléments conduiront à l'élaboration d'un programme d'action permettant d'organiser un système d'enseignement supérieur adapté au 21^{ème} siècle. Nous pensons surtout qu'un enseignement de grande qualité va de pair avec des enseignants très compétents, percevant de bons salaires, travaillant dans de bonnes conditions et pouvant entrevoir des perspectives de carrière bien structurées. Cela sera impossible si l'objectif de la politique pédagogique consiste à y parvenir à moindre frais. La question que les gouvernements doivent se poser n'est pas de savoir combien cela va coûter, mais quelle en est l'utilité.

Annexe 1 - Ordre du Jour de la Conférence

MERCREDI 19 MARS

13:00 - 15:00 Inscription des participants

15:00 - 17:30 SEANCE D'OUVERTURE

Président de séance:
Fred van LEEUWEN

Intervenants:

Fred van LEEUWEN, Secrétaire Général
de l'Internationale de l'Education

Professeur Colin POWER, Directeur Général Adjoint
de l'UNESCO pour l'éducation

Professeur Justin THORENS, avocat et professeur
à l'Université de Genève

Professeur Georges HADDAD, Président du Groupe Consultatif sur l'enseignement
supérieur

Discussion

17:30 - 17:45 Présentation des objectifs des groupes de travail

18:30 Réception

JEUDI 20 MARS

09:00 - 10:30 SEANCE PLENIERE:
Tendances récentes dans l'Enseignement Supérieur: Problèmes et
solutions

Président de séance:
Guy le NEOUANNIC, Membre du Comité Exécutif de l'IE

Intervenants:

Bruno Laporte, Banque mondiale

Jan SADLAK, UNESCO

Gregory Wurzburg, OCDE

Discussion

11:00 - 13:00 Groupes de travail en parallèle

- Qualité, évaluation, pertinence, développement professionnel, évolution du rôle de l'enseignant...
- Les nouvelles technologies et l'enseignement à distance dans l'enseignement supérieur
- Le rôle de la recherche

13:00 - 15:00 Déjeuner

15:00 - 18:00 Groupes de travail en parallèle

- Gestion et direction des établissements d'enseignement supérieur
- Financement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Enseignement supérieur - marché du travail et société

VENDREDI 21 MARS

09:00 - 11:00 Groupes de travail en parallèle

- Autonomie institutionnelle et responsabilité
- Droits et libertés du personnel enseignant de l'enseignement supérieur
- Conditions d'emploi

11:30 - 13:00 SEANCE PLENIERE:

Table ronde sur le projet de recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur

Animatrice:

Monique FOUILLOUX, Coordinatrice, IE

Participants:

Dimitri BERIDZE, UNESCO

Bill RATTEREE, BIT

Elago R.T ELAGO, NANTU, Namibie

Luis LONDOÑO ZAPATA, FECODE, Colombie

Dominique LASSARRE, FEN, France

13:00 - 15:00 Déjeuner

15:00 - 16:15 SEANCE PLENIERE:

Internationalisation de l'enseignement supérieur: Tendances et questions

Présidente de séance:

Hanna WITKOWSKA, Membre du Comité Exécutif de l'IE

Intervenant:

Pierre LADERRIERE, OCDE/IMHE

Discussion

16:30 - 17:00 Rapport général: Gerd KÖHLER, Président du Comité sectoriel de l'enseignement supérieur et universitaire de l'IE

17:00 - 17:30 Clôture

Professeur M.A.R. DIAS, Directeur de la Division de l'enseignement Supérieur,
UNESCO
Elie JOUEN, Secrétaire Général Adjoint de l'IE

Annexe 2 - Liste des participants

Pays	Organisation	Nom
Allemagne	GEW	KÖHLER, Gerd
		KEHM, Barbara
		REICH, Romuin
Allemagne	VBE	CZERWENKA, Kurt
Argentine	CTERA	CARDELLI, Jorge Justo
Australie	NTEU	McCULLOCH, Grahame
		ALLPORT, Carolyn
Belgique	ACOD	VANSWEEVELT, Georges
		DECKERS, Hugo
Cameroun	FESER	DIPOKO, Jongwane
Canada	CEQ	ARLEN, Philippe
		DEMERS, Carole
Colombie	FECODE	LONDOÑO ZAPATA, Luis Alonso
Costa Rica	ASPROFU	MAYNOR, Sterling
Côte d'Ivoire	SYNARES	KOUDOU KESSIE, Raymond
Croatie	IURHEEC	RIBIC, Vilim
		SIKIC, Zvonimir
Danemark	DM	HUMLE, Lilli
		VRAA JENSEN, Jens
		LUNDBERG, Nils-Georg
Espagne	FECCOO	GONZÁLEZ LÓPEZ, Pedro
Espagne	FETE/UGT	ARES GÓMEZ, José Enrique
		MUÑOZ RODRIGUEZ, Teresa
		RODRIGUEZ ALVARIÑO, Mario
Etats-Unis	AFT	DORN, David
		McDONALD, John
		ROBINSON, Perry
		SCHEUERMAN, William

		STOLLAR, Louis
		SWENSON, Norman
Etats-Unis	NEA	SHADWICK, VirginiaAnn
		KNUTSEN, Roger
		MAITLAND, Christine
Ethiopie	ETA	KASSA, Gemoraw
Finlande	OAJ	HIRVONEN, Tuula
France	FEN	LE NEOUANNIC, Guy
		ROUX, Jean-Paul
		LASSARRE, Dominique
		VALENTIN, Jean-Pierre
		LECERTUA, Jean-Paul
		BORY, Jacques
		MARIEN, Gérard
		BARRASSO, Diane
		BURANDE, Anne
		CHARPENTIER, François
		DAUVERGNE, Charles
		DEVES, Christian
		LACHENAUD, Guy
		MAILLES, Jean-Pierre
		MARCHAND, Evelyne
		MONTMORY, Claude
		MOQUET, Daniel
		NIEMEC, Philippe
		PARDON, Marie-Claude
		PIETRINI, Roger
		POULOUIN, Gérard
France	SGEN-CFDT	DEYME, Michel
France	SNES	BAUNAY, Yves
		PIEL, Frédérique
		WEBER, Louis
Ghana	GNAT	KWASI NYOAGBE, John
Hongrie	FDDSz	SZABO, Gabor
Irlande	IFUT	WALL, Eugene
		Ó CEALLAIGH, Daltún
		KILLEAVY, Maureen
Israël	ITU	ABAS, David

Japon	JTU	NONAKA, Katsuhiko
		KURIOKA, Mikiei
Malaisie	NUTP	ABU BAKAR BIN SHAWKAT, Ali
Malawi	TUM	MULENGA, Murray
Malte	MUT	FENECH, Joseph D.
Namibie	NANTU	ELAGO, Elago
Norvège	NARW	ESKELAND, Trond
		KJENNDALLEN, Kari
Pays-Bas	AOb	GRÖNLOH, Henk
Pologne	NSZZ	WITKOWSKA, Hanna
		MOSAKOWSKI, Ryszard
		SOBIESZCZANSKI, Janusz
Portugal	FENPROF	CARVALHO, Mario
		CUNHA SERRA, João
République tchèque	TUSRW	HADEK, Josef
Royaume-Uni	AUT	KEIGHT, Malcolm
		TRIESMAN, David
Royaume-Uni	EIS	FORRESTER, Frederick
		O'DEA, Morag
Royaume-Uni	NATFHE	BENNETT, Paul
		COOKE, Jean
Russie	ESEUR	PAVLIKHIN, Vladimir
		POUCHKAREV, Vitaly
Slovaquie	OZPSaV	KUBOVA, Anna
		VACHULA, Milan
Slovénie	ESWUS	PREDIN, Andrej
		STERGAR, Janez
Sri Lanka	ACUT(G)	PATHIRAGE, Malika
Suède	LÄRARFÖRBUNDET	NILSSON, Lars
Suède	SULF	FREDRIKSSON, Bert
Thaïlande	EST	THUMCHAI, Rawiwan
		MANSAP, Boonreun

Observateurs

Canada	CAUT	SAVAGE, Donald C.
Canada	FQPPU	DENIS, Roch
France	FIFDU	SAUVAGE, Françoise
France	AIU	EGRON POLAK, Eva

Intervenants

Banque mondiale	LAPORTE, Bruno
OCDE/IMHE	WURZBURG, Gregory
	LADERRIERE, Marc
OIT	RATTEREE, Bill
UNESCO	POWER, Colin
	HADDAD, Georges
	SADLAK, Jan
	BERIDZE, Dimitri
TUAC	BOTSCH, Andreas
AIU/Université de Genève	Professeur Justin THORENS

Secrétariat de l'IE

Fred van Leeuwen
 Elie Jouen
 Monique Fouilloux
 Ulf Fredriksson
 Peter Dawson
 Patrice Vézina
 Anabel Vallines
 Marianne Hanekroot

Internationale de l'Education
 Bd Jacquain, 155
 1210 Bruxelles - Belgique
 Tél: +32 2 224 0611
 Fax: +32 2 224 0606
 E-mail: educint@ei-ie.org
 Internet: <http://www.ei-ie.org>
